ARC en Ciel

La Revue de Nouveaux Droits de l'Homme

N°68

www.ndh-france.org

1er Trimestre 2013 ■ 3 €

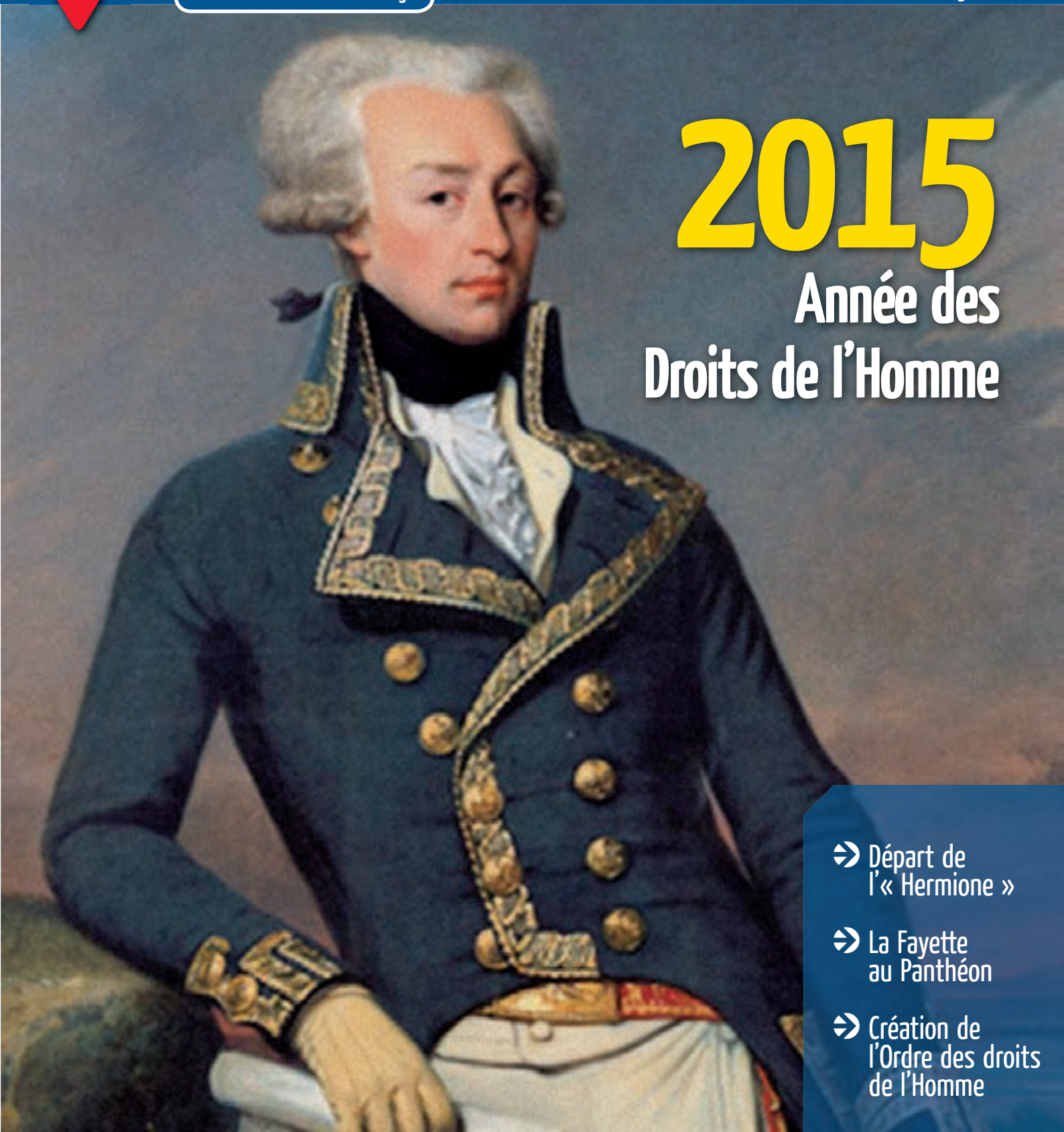

2015 Année des Droits de l'Homme

- Départ de l'« Hermione »
- La Fayette au Panthéon
- Création de l'Ordre des droits de l'Homme

MAIRIE DE PARIS

TOUS PARISIENS, TOUS CITOYENS !

TOUS PARISIENS ACPE TOUS CITOYENS

ASSEMBLÉE DES CITOYENS PARISIENS EXTRACOMMUNAUTAIRES

Pour que tous les parisiens, y compris les citoyens extra-communautaires, puissent participer à la vie de leur cité, la mairie de Paris a mis en place une structure de démocratie participative qui leur est dédiée : l'Assemblée des Citoyens Parisiens Extra Communautaires.

Pour tout renseignement s'adresser à la Mission Intégration et Lutte contre les discriminations –
Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration- 6 rue du Département 75019 Paris - Tel : 01 53 26 69 11 / Fax 01 53 26 69 61

Sisyphe et les droits de l'Homme

Pierre Bercis
Président de NDH

Le combat pour les valeurs…

Le Premier Ministre Jean Marc Ayrault rappelle fort justement, sur la très belle carte de vœux bleu-blanc-rouge qu'il nous a adressée, une phrase du discours qu'il a prononcé le 27 octobre 2012 : *« Le sens de l'effort auquel j'appelle le pays, c'est l'édification d'un nouveau modèle français adopté aux enjeux de notre siècle et qui assure l'avenir de notre jeunesse. Un nouveau modèle français qui conforte - dans le temps - le respect de nos valeurs, un nouveau modèle qui garantit nos principes et qui continue d'élever la France au rang d'exemple en Europe et dans le monde.»*

Le même Jean-Marc Ayrault, Président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale nous écrivait le 28 décembre 1996, soit il y a près de 20 ans : *« J'ai bien reçu vos différents courriers et j'en ai fait bonne lecture. Les propositions développées par « Nouveaux Droits de l'Homme » me semblent aller dans le même sens que les pistes et idées qui ont émergé lors du débat sur la « démocratie » dont je fus à l'intérieur du P.S. un des animateurs. C'est pourquoi je souhaite que les différents articles que vous proposez pour être insérés dans la constitution, puissent être débattus largement car ils apportent une dynamique nouvelle à notre conception des droits fondamentaux de l'être humain. En cela, je soutiens cette initiative et souhaite qu'elle rencontre un écho favorable. Je vous prie de recevoir etc. »*

Bravo pour la constance quoique son premier acte de Premier Ministre a été de virer NDH de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme dans laquelle notre organisation figurait depuis un quart de siècle… en raison de son action constante.

Nicolas Sarkozy-qui nous avait écrit lui-même, ainsi que François Fillon, (en tant que députés), leur accord pour un projet de société écrit, comme en 1789, sous la forme d'une Déclaration des droits, selon le vœu de l'Assemblée (motion Mougins de Roquefort du 27 août 1789) mais sans modifier la dite Déclaration historique, en y ajoutant seulement un titre II, comme le suggérait le professeur Duverger - a persisté et signé.

En effet, le 8 janvier 2008, en tant que Président de la République, il prononçait un discours historique abusivement jeté aux oubliettes depuis, où il était aussi clair et constant que Jean-Marc Ayrault. Je cite : *« Il me semble que le moment est venu d'ajouter aux droits fondamentaux qui forment le socle de notre République les nouveaux droits de l'homme et du citoyen de 1789,après le préambule de 1946 sur les droits sociaux, auxquels il ne faut pas toucher, parce que ce sont des grands textes universels, je souhaite que le préambule de notre constitution soit complété pour garantir l'égalité de l'homme et de la femme, pour assurer le respect de la diversité et ses moyens, pour rendre possible de véritables politiques d'intégration, pour répondre au défi de la bioéthique… Il s'agit que sur les problèmes philosophiques, moraux, éthiques posés par la modernité, notre constitution soit en avance sur notre temps et non pas en retard, et comme ce fut si souvent le cas jadis, que la France, patrie des droits de l'homme, montre la voie à tous les hommes et, peut-être que depuis 60 ans, il s'est passé suffisamment de choses pour qu'on écrive ces nouveaux droits et ces nouvelles questions».*

Mais, voilà, le Président de la République a confié à ce sujet une mission à Simone Veil (décret n°2008-328 du 9 avril 2008) qui lui demandait de consulter largement et de rechercher le consensus. Or, comme elle était hostile à cette idée, elle a rendu un rapport négatif, sans consulter, mentionnant uniquement NDH (à deux reprises) pour conclure que ce n'était pas au Parlement de reconnaître de nouveaux droits mais que la « jurisprudence » (elle fut magistrat) suffirait. Exit donc le Parlement. On n'était plus en 1789 mais avant 1789.

Dommage car, en 2002, 80 % du groupe socialiste à l'Assemblée, 62,8 % au Sénat avaient signé notre proposition de loi sur les droits nouveaux. Au total 522 parlementaires de tous bords l'avaient signée et six groupes (trois dans chaque chambre) l'ont même déposée. Conclusion ? Interdiction de rire. Puisque Jean-Marc Ayrault, Premier Ministre, chef de la majorité et Nicolas Sarkozy, comme François Fillon, sont d'accord pour que la France se projette dans l'avenir, selon sa tradition, qui est à l'origine de sa notoriété à travers le monde, allons-y. Une vocation universaliste que l'on accepte ou que l'on rejette, selon… D'ailleurs, comme on disait en mai 68 : *« Soyons réalistes, demandons l'impossible… »*

Droite comme gauche sont d'accord sur le but : définir le projet de société et en termes de droits nouveaux (droit à la paix, droit à un État laïque, droit au respect des cultures, droit à l'intégrité physique, psychique et génétique etc.). Tous (dont 14 Premiers ministres) s'y sont engagés à l'exception d'Édouard Balladur et Dominique de Villepin. Il est donc temps d'arrêter les discours et l'hypocrisie politicienne.

C'est oui, ou c'est non ? C'est blanc ou noir ? Le consensus voulu par le Président Sarkozy existe. La consultation très large qu'il demandait à Simone Veil, elle, ne l'a pas réalisée. Par contre, nous, si. La preuve : Chaban, Messmer, Chirac, Barre, Mauroy, Fabius, Edith Cresson, Michel Rocard, Pierre Bérégovoy, Alain Juppé, Lionel Jospin, Jean-Pierre Raffarin, François Fillon… ont souscrit, ès qualité, à notre demande.

Certes la presse n'y trouve aucun intérêt parce qu'il n'y a pas de scandale, *« d'affaire »* derrière ou de copinage comme la large mise en avant par le *« think tank »* (en français) de *Terra Nova*, bidule dit *« de gauche »* selon lequel il fallait augmenter les droits d'inscription dans les universités quand les jeunes du Québec, eux, manifestaient depuis des semaines contre la même proposition de leur gouvernement dans *« la Belle province »*. Et ils ont gagné ! Leur gouvernement est tombé. Vive *Terra Nova* à la tête duquel vient d'être *« nommé »* François Chérèque après avoir refusé dix fois de nous recevoir lorsqu'il était à la tête de la CFDT (ce que n'ont jamais refusé Marc Blondel et André Bergeron).

C'est bien cela, hélas, la France de 2013 : tout le monde (presse y comprise) est d'accord pour réclamer une vision à plus long terme, au delà de la gouvernance immédiate. Mais quand le consensus, dans la tradition historique de ce pays, est réuni en une synthèse positive, toutes les autruches creusent le sable pour y mettre leur tête. Pas de fric, pas de pub, pas de dîners en ville, pas de copinages. Vous n'êtes pas *« people »*. Circulez… il n'y a rien à voir car les engagements n'engagent, c'est bien connu que ceux qui les écoutent.

Chère France, pauvre France… ■

Arc en Ciel
revue de
Nouveaux Droits de l'Homme

ONG avec Statut consultatif près le Conseil économique et social des Nations unies

14, Cité Vaneau
75007 Paris

Tél.: 01 47 53 78 78
Fax : 01 45 56 07 06

Courriel : ndh-ong@wanadoo.fr
www.ndh-france.org

Siège International
Nuevos Derechos del Hombre
Hipolito Yrigoyen :
2038, 2 piso
1089 Buenos Aires
Argentina

Tél et Fax : 00 54-11 4951-0346
Courriels : ndh@ndh.org.ar
www.ndh-argentina.org.ar

Directeur de la Publication
Pierre Bercis

Rédactrice en chef
Selma Boukersi

Rédaction
Christian Austruy
Cyrille Bertrand
Véronique Bévin
Fella Lakhdari
Roger Martinez
Michel Rocher
Eve Saverny
Hélène Tallard

Impression
Société Magie Bleue
Tél.: 01 47 40 33 10
www.marnat.fr

Réalisation
Jérôme Allain
Marnat

www.marnat.fr

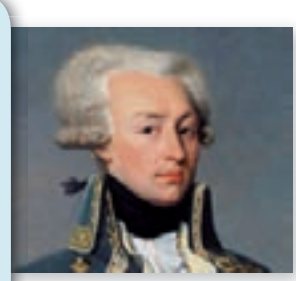

Sommaire

Éditorial

Sisyphe et les droits de l'Homme 3

Société

Marions-les par Christian Austruy 6-7
Contre l'acharnement thérapeutique par Rosangelina Barcaro 8-9
Sylviane Agacinski contre la marchandisation des enfants 10

Les Entretiens

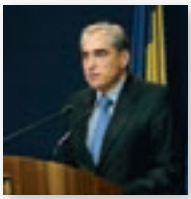

Petre Roman, ancien Premier Ministre de Roumanie 12-13
Jean Pol Baras, Délégué de la Wallonie Bruxelles 14-15
George Pau Langevin,
Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation Nationale 31

International

Le Mali ? Merci qui ? par Jacques Durand 17-18

2015. Départ de l'« *Hermione* » pour l'Amérique
La Fayette au Panthéon
Création de l'Ordre des Droits de l'Homme
Pages 19-22

Tunisie : la Révolution du Jasmin tachée de sang par Selma Boukersi 24
Droits de l'Homme et développement par Barbara Ky 26
Iran : la dernière ligne droite ? par Pierre Bercis 28
Syrie : l'agonie d'un vieux pays par Fella Lakhdari 29

Culture

Des livres et nous 32-33
Le Goncourt à Jérôme Ferrari 34
Argentine : les 500 bébés volés de la dictature 35
Cinéma 36
Les brèves de Pol et Mique 37
Chagall, entre guerre et paix 38

Qui accompagne tous les professionnels de la santé tout au long de leur vie ?

Notre engagement, c'est vous.

MACSF

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE · PROTECTION JURIDIQUE · ÉPARGNE RETRAITE
PRÉVOYANCE · SANTÉ · LOCAL PROFESSIONNEL · HABITATION · AUTO · FINANCEMENT

3233* ou macsf.fr

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Ce tarif est susceptible d'évoluer en fonction de l'opérateur utilisé.

Mariage pour tous et toutes
Marions-les, marions-les…

par Christian Austruy

C'est le titre d'une chanson de Juliette Greco bien connue. Et c'est aussi la proposition de la nouvelle équipe au pouvoir en France depuis mai 2012 pour les homosexuels alors que, depuis des années, l'idée même de mariage est largement rejetée, que plus de la moitié des naissances ont lieu hors mariage…

Comprenne qui pourra quand tant d'autres problèmes économiques et sociaux (et non pas sociétaux) sont à résoudre d'urgence. Quelle urgence y a-t-il alors que le P.A.C.S., adopté par autant d'hétéros que d'homos depuis plus d'une décennie remplit déjà correctement sa fonction.

Il ne présente pas les mêmes avantages que le mariage diront les jusqu'aux-boutistes... Soit. Alors il suffisait de l'améliorer pour rendre les droits et les devoirs identiques au bon vieux mariage.
Donc la querelle est d'abord une querelle de mots parce que, sur le fond, la loi sur le P.A.C.S. peut être alignée sur celle du mariage traditionnel (qui, elle-même au fils des années, voire des décennies) n'a cessé d'être modifiée dans le sens d'une parfaite égalité entre la femme et l'homme, ce qui, nul ne l'a oublié, n'était pas le cas depuis le Code Napoléon, la femme étant soumise, subrogée à son mari. En fait, les nouveaux dirigeants français ont agité un chiffon rose sur lequel l'opposition de droite, les religieux (catholiques, juifs, musulmans…) se sont précipités pour en faire une question de civilisation. Rien de moins !

Une vraie *« querelle d'Allemands »* comme on disait autrefois. Un débat sans vrai débat qui divise le pays alors qu'il faudrait au contraire le rassembler, l'unir, autour de ce qui fait scandale au XXIème siècle : les sans-abris, les crève-la-faim, les chômeurs sans espoir, les malades sans ressources etc.

Car sur le fond, la problématique du mariage homosexuel, les Français, comme de nombreux sondages l'ont prouvé, s'en fichent et sans contre-fichent. Ce n'est pas leur souci qui est d'abord porté sur la situation économique, sociale et environnementale. Ils veulent que l'on s'attaque en priorité à ce qui préoccupe les trois quarts de leurs concitoyens et non 1 à 5 % d'entre eux qui ne sont pas dans un état dramatique, que l'on sache.

Une institution millénaire

Si le problème est si sensible, c'est aussi parce que l'on touche à une institution plusieurs fois millénaire à laquelle il ne faut toucher qu'avec des pincettes.
Ah les photos de famille traditionnelle : la robe blanche, le passage devant Monsieur le Maire, la sortie de l'église… !

Rien qu'avec un mot, d'aucuns ont eu l'impression qu'il s'agissait d'un bouleversement de civilisation, alors qu'il n'en est rien. Qui disait - c'est Michel Rocard, je crois - *« quand quelques chose ne passe pas à cause d'un mot, on change le mot, on garde le fond » ?*.

Diviser un pays en temps de crise n'est pas la meilleure des choses à faire, surtout quand on prétend « rassembler », mobiliser toutes les énergies. C'est une maladresse, même si, on le sait bien, comme le PACS en son temps, le mariage des L.G.B.T. entrera dans les mœurs.

© Digital vision

Autrement plus grave est la P.M.A (Procréation Médicalement Assistée) que le gouvernement a eu la sagesse - enfin - de dissocier de la loi sur le mariage des homosexuels et de renvoyer *« aux calendes grecques »*, si l'on ose dire avec la super-crise qui sévit chez nos amis du sud de l'Europe.

Là, même les psys sont entrés dans la danse pour y aller qui de l'approbation, qui de la désapprobation. En effet, s'il y a bien un droit au mariage, y a-t-il pour autant un « droit à l'enfant » ?

L'enfant est –t il « objet » (sans connotation péjorative) auquel chacun aurait droit dans n'importe quelle condition ?

L'enfant, à la différence du mariage, (affaire juridique et morale) est d'abord une affaire biologique. Là, on touche aux origines de la vie et aux questions futures que posera sans doute le futur petit homme (ou les futures petites femmes) qui, comme on le voit déjà, recherchent leur vrai père ou leur vraie mère. Tous ceux qui ont étudié le droit civil savent que, depuis des siècles, tout ceci est sous-jacent : l'hérédité, le nom, l'héritage etc…

D'avance, on souhaite bien du plaisir(!) aux futurs parlementaires qui auront à légiférer sur ces questions, et à trancher dans telle ou telle direction si la P.M.A., comme dans certains pays est adoptée sans précaution, à la va-vite. Aldous Huxley, dans son célèbre roman d'anticipation : *« Le meilleur des mondes »* (1932) dressait un beau tableau de ce futur désormais possible, sinon probable, avec ses bébés sortis des éprouvettes.

Contre-nature ? Voire. En tous cas, il faut l'envisager sérieusement. Les enfants et pas seulement les parents (biologiques ou adoptifs) ont eux aussi des droits, rappelés par la *« Déclaration des droits de l'enfant »* (1959) et la Convention du même nom (1989) adoptées par les Nations Unies. Or les droits de l'enfant font partie des droits de l'Homme.

Réfléchissons donc bien avant de nous engager tête baissée. *« La vérité est fille du temps, non de l'autorité »* disait Bacon.

On n'adopte pas un enfant comme on adopte un animal, même si un évêque français non conformiste rappelait récemment, en toute orthodoxie, que *« Joseph n'était pas le père biologique de Jésus »*.
Et pourtant, il a très bien assumé son rôle de père… quoique ses parents l'aient perdu, un jour, à l'âge de douze ans, le retrouvant au temple à discuter religion avec les docteurs de la loi. ■

Contre l'acharnement thérapeutique, l'éthique du bon sens

par Rosangela Barcaro(*)

Dans le monde industrialisé occidental, depuis au moins deux décennies la bioéthique de fin de vie fait l'objet d'un intérêt croissant. L'attention est portée en premier lieu sur la capacité acquise par la médecine hyper-technologique à intervenir toujours plus dans la phase terminale de vie du patient, même en absence de fonction thérapeutique (par conséquent de toute possibilité de guérison et, en deuxième lieu, sur les décisions des médecins d'intervenir à tout prix, même lorsque cela comporte pour le patient des souffrances intolérables ou un prolongement de vie dans des conditions préjudiciables à la dignité humaine).
Des expressions comme *« refus de l'acharnement thérapeutique »*, *« suicide assisté par le médecin »* et *« euthanasie »* s'entrecroisent dans un débat duquel émerge un profond désaccord sur les choix moralement partagés et acceptables.
Divers facteurs culturels et religieux exercent tout leur poids dans l'évaluation morale de ces pratiques, du moment que les sociétés occidentales sont pluralistes, multiethniques et que les personnes adoptent des visions éthiques et religieuses différentes. Cette dissonance d'opinion sur les questions de fin de vie se présente également dans les coalitions politiques et s'est traduite, à ce jour, par l'incapacité de formuler,ne serait-ce que des *« lignes-phare »* pour pouvoir affronter sereinement les dramatiques cas concrets, que les médecins, le personnel médical, les patients et leurs proches défient quotidiennement.
Chez nous, en Italie, la situation est particulièrement critique : si le citoyen moyen souhaite se forger une opinion personnelle, sans le recours aux revues spécialisées difficilement accessibles, tant sous le profil intellectuel qu'économique, il doit alors se contenter des quotidiens et de la télévision.

Celle-ci demeure la source d'information préférée des Italiens et il est notoire que ces derniers lisent peu de journaux (encore moins de livres). D'où une information extrêmement limitée dans le temps, l'espace – palimpseste oblige – et l'approfondissement des contenus. La confrontation publique, surtout celle qui comprend la participation de représentants politiques, se limite à la répétition de slogans. Durant les interviews, ou les débats, les temps télévisés imposent des phrases concises afin de localiser rapidement la coalition à laquelle appartient l'expert : *« Nous sommes pour le respect de la vie, contre l'euthanasie »* = pour la vie ; *« Nous respectons les choix du patient en matière d'assistance »* = pour le libre choix.

Ces phrases exprimées sans une théorie éthico-philosophique qui les supporte n'ont que peu de signification. Les expressions *« pour la vie »* et *« pour un libre choix »* ne sont utilisées que comme des étiquettes afin de permettre de distinguer les "bons" des « méchants », selon les propres positions personnelles ou politiques (ceux qui respectent la vie humaine dans toutes ses manifestations *« de la conception à son terme naturel »*, et ceux qui revendiquent l'exercice de l'autonomie individuelle et la prise de responsabilité personnelle dans les décisions en matière d'assistance médicale).

Peut-on résoudre le problème du choix des thérapies de fin de vie en faisant appel à un credo religieux (en Italie encore d'empreinte catholique prédominante) qui conçoit la vie comme un don divin, dont l'homme ne peut disposer? En affirmant l'indisponibilité de la vie humaine, et par conséquent de sa tutelle *« de la conception à son terme naturel »* on essaie de proposer un point d'ancrage, autour duquel accrocher la valeur non-négociable de la vie humaine. Malheureusement cette perspective ne s'applique pas tout à fait aux possibilités offertes par les nouvelles technologies médicales et ignore que parfois les décisions en faveur de la continuation ou du commencement d'un traitement peuvent être dictées par des motifs extrinsèques à la préservation du bien vie (comme cela arrive par exemple dans le cas des expérimentations de protocoles chimio-thérapeutiques, complices en cela des exigences des médecins-chercheurs et des multinationales pharmaceutiques).

Personnellement, je suis convaincue que la vie humaine est un bien à défendre et que son respect doit-être le principe selon lequel opérer ses choix personnels même dans la sphère médicale. Et c'est pour cette raison que je souhaiterais formuler une réflexion par certaines questions : quel est le *« terme naturel »*, à savoir la mort naturelle, aujourd'hui ? Est-ce celle qui échoit si on laisse la maladie suivre son propre cours ? Accepter cette hypothèse paraît difficile, du moment que dans son acception la plus extrême on pourrait l'identifier à la décision de ne pas prêter ou ne pas accepter d'assistance médicale. Pouvons-nous dire alors que la mort naturelle est celle que l'on constate lorsque tous les soins échouent et qu'il n'y a plus aucune option thérapeutique possible ? Peut-on dire que la mort naturelle est celle qui survient après le refus de l'acharnement thérapeutique ? Et qu'entendons-nous exactement par cette expression ?

*Rosangela Barcaro, maîtrise de philosophie, Docteur de recherche en bioéthique. Bibliothécaire près « l'Institut pour la pensée philosophique et scientifique moderne du C.N.R. », auteur de plusieurs articles et monographies dédiés à l'éthique et à la bioéthique.

Le CNB. italien

Notre Comité National de Bioéthique (C.N.B.) dans son document de 1995, a fourni une définition précise de l'acharnement thérapeutique: *« Traitement d'inefficacité documentée inhérente à l'objectif, à laquelle s'ajoute un risque élevé et/ou une charge supplémentaire de souffrance pour le patient, où l'exceptionnalité des moyens employés est nettement disproportionnée par rapport aux objectifs de la condition spécifique »*. Autrement dit: on considère acharnement thérapeutique la continuation d'un certain traitement qui, outre imposer des souffrances au patient, est dénué d'efficacité thérapeutique, risqué et disproportionné par rapport à la qualité de la vie du malade dans une situation spécifique. Les conditions du patient (et les circonstances dans lesquelles le médecin se trouve) aident à établir si une certaine action médicale peut être considérée acharnement thérapeutique ou au contraire thérapie proportionnée. Essayons de comprendre en posant d'autres questions : L'emploi du respirateur artificiel dans les cas de patients atteints de sclérose latérale amyotrophique peut-il être considéré acharnement thérapeutique sur la base de la définition du C.N.B. ? Le fait d'arrêter le fonctionnement de cet appareil, ou plus familièrement, de *« débrancher »*, peut-il être un acte d'euthanasie passive, la suspension d'un traitement nécessaire à la survie du malade, ou bien euthanasie active directe, à savoir un acte délibéré qui provoque le décès du patient ?
Il n'y a pas d'accord unanime parmi les experts en bioéthique sur les réponses à donner à ces questions. La matière est bien plus complexe qu'il n'y paraît superficiellement, et ne peut certes pas se résoudre par des déclarations de principe. D'autre part, comment pourrait-il y avoir un accord unanime pour ou contre des pratiques et des interventions qui pèsent lourdement sur la vie d'une personne? Il ne faut pas oublier que le *« patient »* et le *« médecin »* dont on parle sont des sujets abstraits, aseptiques et idéaux qui animent les débats passionnés des experts en bioéthique. Dans la vie réelle il n'y a rien d'aseptique; le patient et le médecin sont des individus doués de corps et de raison, d'identité culturelle, de valeurs et de conception du bien comme de signification de la vie ; ils ont des personnalités propres, des émotions, des convictions religieuses. Avec ce *« bagage »* ils se rencontrent dans les hôpitaux et instaurent une relation thérapeutique. Les dilemmes bioéthiques de fin de vie semblent destinés à ne pas avoir de réponse univoque. Je crains qu'en Italie l'objectif des discussions sur cette matière ne soit plus réduit désormais qu'à la défense de positions cristallisées dans le but de montrer la propre supériorité culturelle et politique de chacun sur ceux qui sont considérés comme de farouches adversaires. Que les malades et leurs familles puissent subir les conséquences de l'immobilisme généré par un débat stérile qui s'autoalimente à l'infini n'est pas considéré significatif.

En conclusion, il me semble important de souligner que les acquisitions de nouvelles connaissances, compétences et d'instruments, remettent constamment en discussion, non pas tellement la valeur de la vie mais plutôt les modes d'affrontement des défis qui lui sont lancés. Les connaissances et les possibilités d'action d'un médecin du début du XXème siècle étaient fort limitées. Il ne pouvait pas être, par exemple, le spectateur direct de la rencontre de gamètes, contrairement à ce qui a lieu aujourd'hui dans les laboratoires où l'on pratique la fécondation in vitro, où se forment des embryons en éprouvette et se pose le

© IstockPhotos

problème de leur conservation.Il ne pouvait pas non plus disposer de l'appareillage pour la ventilation artificielle ou, encore, d'antibiotiques. Nous comprenons donc ainsi que l'on ne peut comparer les attentes d'un patient d'il y a cent ans avec celles d'un patient d'aujourd'hui.
Nous sommes habitués à considérer que la médecine peut éliminer toute maladie, douleur et souffrance, et les nouvelles frontières ouvertes par la décodification de l'ADN nous laissent entrevoir un futur dans lequel l'élimination définitive de certaines pathologies et le prolongement significatif de la durée de vie appartiennent à la réalité. Mais à l'accroissement des possibilités d'intervention correspond (toujours davantage dans le futur) l'accroissement du nombre de cas de patients qui demandent instamment de ne pas repousser indéfiniment le moment de la mort, qui exigent que l'on cesse les traitements afin de ne plus avoir à subir la maladie, la douleur physique et la souffrance psychologique que celle-ci comporte. Si la médecine a fait pour eux tout ce qui était en son pouvoir et que ces patients demandent de ne pas contrecarrer la mort, de pouvoir s'éteindre avec l'aide d'analgésiques lorsqu'ils souffrent et de ne pas être abandonnés à l'angoisse des ultimes moments, leur offrir le soutien qu'ils demandent dans les dernières phases de leur existence n'est-ce pas là une prise de responsabilité de la part du médecin et de toute la société en général ?

Nous nous demandons s'il est moralement acceptable de satisfaire cette requête. Face au bon sens cette question peut paraître rhétorique mais qui pourrait se parer du titre d'*" expert ès bioéthique "* si les réponses sont données uniquement par le bon sens ? ■

(Propos traduits par Michel Rocher)

Sylviane Agacinski contre la marchandisation des enfants

Sylviane Agacinski, philosophe et écrivaine a dénoncé dans un article du journal Le Monde (3-4 février 2013) ce que l'on pourrait qualifier de «droit à l'enfant» pour les couples de même sexe tout en approuvant le *« mariage pour tous »*. L'épouse de Lionel Jospin ne manque pas d'arguments. Citons-en quelques uns.

« Les enfants deviennent des produits fabriqués à la demande et, par la même dans certains pays des marchandises». «Distinction fondamentale en droit entre les personnes et les choses ».

« Les donneurs du sperme et les donneurs d'ovocytes sont d'abord des êtres humains : on dit qu'ils donnent des cellules à «un couple» alors qu'ils contribuent à donner la vie à un enfant, que celui-ci le saura un jour et demandera des comptes… il voudra savoir de quelles personnes il est issu et quelle est son histoire humaine ».

« Les droits de tous les enfants reposent désormais sur l'établissement de leur filiation civile… »
Et de citer le grand Claude Lévi-Strauss, qui écrivait *« les liens biologiques sont le modèle sur lequel sont conçues les relations de parenté ».*

« Nul ne peut engendrer seul en étant à la fois père et mère » poursuit Sylviane Agacinski.
« La question se pose de savoir ce qui est signifié à l'enfant rattaché par hypothèse à deux mères ou à deux pères. Un tel cumul signifie t-il que deux pères peuvent remplacer la mère ? ».

Il fallait avoir le courage de le dire et encore plus de l'écrire…Le débat est donc lancé. ■

Le «shoot» du terrain de foot… …aux salles de shoot

Jusqu'à présent, le *« shoot »* était réservé aux footballeurs sur des terrains dans le but de marquer des buts contre le camp adverse.
Au nom du progrès (sans doute) désormais des salles de shoot vont être ouvertes. Non pour les sportifs mais pour les drogués afin qu'ils ne laissent pas traîner leurs seringues dans la rue. On lutte contre l'alcool, le tabac à grand renfort de publicité, voire de sanctions pénales. Mais là, renversement de tendance.

Pas question d'exiger que ceux qui se piquent de se droguer de laisser les lieux publics propres, comme si vous jetiez vos papiers, vos cannettes de bière dans la rue. Que nenni : on va leur offrir des lieux pour s'adonner à leur plaisir officiellement interdit et cause de nombreux accidents de la route. Vous n'avez pas compris la logique de cette décision ? Alors c'est que vous devez être idiot. ■

TRAPPES en Yvelines

Trappes en Yvelines

territoire en renouveau à l'ouest de la capitale

soutient le titre II
de la nouvelle déclaration
des Droits de l'Homme et du Citoyen

Petre Roman, Héros

Ministre a accordé à Arc en Ciel

« L'incapacité politique face à la crise a été pire

Arc En Ciel : Monsieur le Premier ministre, le journal « Le Monde » vous a consacré un article élogieux. Pourquoi aviez-vous disparu de la politique active ?

Petre Roman : Je viens de décider de reprendre un rôle actif en politique. J'ai participé aux élections qui ont eu lieu en décembre dernier et j'ai été élu député du Parti National Liberal pour la ville de Brasov.

Le but de mon retour est de contribuer à un revirement politique dans mon pays, si nécessaire après plusieurs années de gestion exécrable des affaires publiques.

AEC : Vous êtes un des héros de la chute du dictateur Ceausescu. Etait-ce une révolution spontanée ?

P.R : Pour moi, il n'y a aucun doute quant à la spontanéité de notre révolte et puis de notre révolution. Je vous renvoie pour plus d'information à une conférence sur ce thème que j'ai tenue dans plusieurs pays, et notamment en France (Strasbourg, Montpellier, Pessac).

AEC : La situation politique en Roumanie, vue de Paris parait « abracadabrantesque ». Pouvez-vous nous donner une explication rationnelle ?

P.R : Il y a eu bien sur une très mauvaise période liée aux effets de la crise, aux déficits publics et aux mesures d'austérité.
Mais je pense que l'incapacité politique face à la crise a été pire que la crise elle-même. La dérive autoritariste du président Basescu et les mesures aberrantes, dites d'austérité ont fait plonger l'économie roumaine, et aussi le niveau général de confiance publique.
En l'absence d'un plan de redressement (sous la tutelle dogmatique du Fond Monétaire International), la Roumanie n'a pas encore trouvé le chemin de l'effort national dans l'axe de l'Union Européenne.

Par ailleurs, contrairement à l'image qui s'est répandue en Occident, c'est le président Basescu qui a constamment placé, dans la haute hiérarchie de la justice, des magistrats dont la qualité essentielle était d'abord une loyauté totale envers sa personne.

Les élections viennent de prouver d'une manière éclatante que les Roumains qui avaient voté massivement pour la destitution du président Basescu restent très mécontents de lui.
L'Union Sociale Libérale, formée par le Parti Social Démocrate et le Parti National Libéral, gagne presque 70% des sièges des deux chambres au Parlement.

AEC : Comment vous situez-vous personnellement et politiquement dans le nouveau contexte ?

P.R : Dans ce nouveau contexte ma contribution porte d'une part sur un grand effort diplomatique en direction des instances politiques des pays membres de l'UE et des Etats Unis.
D'autre part, par une diplomatie d'ouverture vers les investisseurs internationaux, basée sur des projets roumains importants dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et des infrastructures.

AEC : Comment ressentez-vous la politique française, avant et après l'élection présidentielle vis-à-vis des Roms ?

P.R : J'ai une grande confiance dans la nouvelle *« architecture »* du pouvoir politique en France.
François Hollande d'abord, Laurent Fabius, Pierre Moscovici bien sûr sont des amis avec lesquels

de la révolution roumaine, ancien Premier un entretien exclusif

que la crise elle-même »

© András Soóky

j'ai eu souvent l'occasion de partager des idées et formuler des projets. Il m'est arrivé aussi de rencontrer avec grand plaisir Jean-Marc Ayrault.
A mon avis ils arrivent là où ils se trouvent maintenant au meilleur moment pour faire ce qu'il est urgent de faire en France. Comme souvent dans l'histoire ce meilleur moment correspond à une période difficile pour le pays. Ce n'est pas un hasard mais c'est un grand défi.

AEC : L'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne est-elle une réussite d'un point de vue roumain ?

P.R : Politiquement l'entrée de notre pays dans l'UE est une grande réussite mais la politique roumaine n'a, ni bien préparé ni bien géré cette réussite. Notamment en matière d'absorption des fonds européens.

La Roumanie, depuis 7-8 ans perd une large partie de ses ressources humaines les mieux qualifiées au profit des pays d'immigration.
Ceci est dû, en premier lieu, à une perte dramatique des marchés, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Les investissements étrangers, importants, après l'an 2000 sont plutôt spéculatifs que productifs. Ils ne peuvent pas compenser les pertes.

Pour moi, il est clair qu'il nous faut un véritable plan d'action afin de donner à la Roumanie une voie de développement durable. ■

On parle beaucoup de la Belgique...

Jean Pol Baras, Délégué de la Wallonie Bruxelles en France a accepté de répondre à nos questions.

Arc en Ciel : Depuis quand existe-t-il une délégation de Wallonie-Bruxelles-en France ?

Jean Pol Baras : État construit sur une base unitaire, la Belgique a commencé à se fédéraliser pendant le dernier quart du XXe siècle. Les toutes premières matières qui furent placées sous l'égide des Communautés étaient celles qui ressortissaient à la politique culturelle, la fédéralisation du pays étant liée à la coexistence de populations qui ne parlaient pas toutes la même langue. Il fut donc une communauté germanophone, une communauté néerlandophone et une communauté francophone. C'est ainsi qu'en 1979 naquit le Centre Wallonie-Bruxelles situé sur le plateau Beaubourg, juste en face du Centre Pompidou. D'année en année, les compétences des communautés et des régions s'accentuèrent. Au milieu des années 1980, la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Paris compléta la présence de la Belgique francophone à Paris.

AEC : Dans combien de pays y a-t-il de telle délégation ?

JPB : Wallonie-Bruxelles International possède des Délégations au Québec, à Varsovie, à Bucarest, à Prague, à Genève, à Berlin, à La Haye, à Paris, à Lubumbashi, à Hanoï, à Pékin, à Rabat, à Dakar, à Kinshasa, à Alger, à Santiago du Chili ainsi qu'à Bruxelles pour l'Union Européenne.

AEC : Quelle est la mission de cette délégation par rapport à l'ambassade de Belgique ?

JPB : La Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Paris est chargée de la représentation diplomatique en France de la Communauté française Wallonie-Bruxelles de Belgique, de la Région Wallonie ainsi que de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale. Elle a pour mission de mieux faire appréhender la Belgique francophone dans toute sa diversité. La Belgique, au terme d'un processus constitutionnel évolutif, présente aujourd'hui un visage inédit du point de vue de ses relations avec les autres États et gouvernements, puisque les entités fédérées, communautés et régions, jouissent de compétences exclusives, en ce compris les relations internationales (bilatérales et multilatérales) dans leurs secteurs d'attributions, la Culture, la Jeunesse, le Sport, les Soins de santé, etc. ; les compétences des régions sont les matières économiques et sociales, l'Emploi, l'Aménagement du territoire, le Tourisme, le Logement, l'Agriculture et la Coopération au développement.

Equilibre

AEC : Avez-vous un rôle spécifique dans le cadre du mouvement francophone ?

JPB : Oui bien entendu, nous jouons un rôle de tout premier plan dans l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) où nous sommes les troisièmes bailleurs de fonds après la France et le Canada. Nous sommes d'ailleurs-et de très loin-les premiers contributeurs par tête d'habitant.

AEC : La Belgique a-t-elle trouvé son point d'équilibre dans les rapports entre Wallons et Flamands ?

JPB : L'État belge vient de vivre sa sixième réforme institutionnelle. Ce ne sera vraisemblablement pas la dernière. La Belgique, un des six pays fondateurs de l'Union Européenne, donne souvent l'impression d'être à la veille d'une désintégration.

Je n'oserai pas répondre affirmativement à votre question, ce que vous appelez « point d'équilibre » étant susceptible de varier selon de multiples paramètres (démographie, PIB, et bien sûr rapports de force politique...) Mais si l'équilibre est fragile, l'État belge est parvenu jusqu'à ce jour à développer une certaine forme de stabilité qui garantit une bonne coexistence entre les régions et les communautés au prix de compromis parfois difficiles à trouver, souvent périlleux à négocier, mais qui ont incontestablement le mérite d'exister, et, en finalité, de fonctionner.

AEC : N'y a t-il pas contradiction entre la tendance centripète dans l'Union Européenne, dont la Belgique est un des six membres fondateurs et la tendance centrifuges à l'intérieur de la Belgique ?

JPB : Ce n'est pas sur ce plan que j'examinerais ce parallèle entre l'Union Européenne et l'État belge. Je dirais que par nature, la Belgique est le prototype même d'un pays européen : un et multiple à la fois, multiculturel, multilingue, en capacité de solidarité permanente sur le plan institutionnel et avec une identité et un regard sur le monde liés à une variété d'inventions, de créations et de préoccupations qui lui donne une aura et un reflet international favorablement disproportionnés par rapport à sa propre dimension. Ce n'est sans doute pas un hasard si Bruxelles est le centre administratif de l'Union européenne.

Jeune vieux pays

AEC : Un pays qui peut se passer de gouvernement pendant une année n'est-il pas un modèle pour les hyper-libéraux, notamment américains, qui rêvent que de réduire le pouvoir fédéral ?

JPB : La Belgique est tellement inventive sur le plan des compromis et des réformes institutionnelles lui permettant de surmonter toutes ses crises gouvernementales que du monde entier, on l'estime un laboratoire essentiel pour justement résoudre les blocages institutionnels. Le vrai problème qu'elle vit dans ce cadre-là est

l'addition des institutions. Le fédéralisme doit être synonyme de simplification et de rapprochement du pouvoir avec les citoyens. Ajouter des institutions sans jamais en enlever complique les mécanismes et rend l'État surnuméraire. Contrairement aux États-Unis d'Amérique ou l'Allemagne fédérale, la Belgique ne naquit point comme État fédéral, elle le devient après un siècle et demi d'existence environ ; et comme je l'évoquais tout à l'heure, le pays s'est construit sur une base unitaire. Il est donc difficile d'opérer des transferts de compétences tout en ayant purement et simplement des espaces de pouvoir. Dès lors, il importe d'harmoniser les différents niveaux de pouvoir pour les rendre complémentaires, efficaces et parfois complexes et compliqués.

AEC : La Belgique est née en 1830. C'est donc à la fois un vieux pays, carrefour des cultures et un jeune pays fruit d'un accord international européen. Ne faut-il pas trouver là les difficultés nationales qu'elle rencontre ?

JPB : Tout est relatif. Dire qu'un pays né en 1830 est un vieux pays pourrait faire sourire. Quand le Général de Gaulle s'adresse à la France et lui dit : *« cher vieux pays »*, on comprend mieux ce qu'il veut dire puisque la France naquit avant la fin du premier millénaire. Mais la Belgique d'aujourd'hui garde en elle de multiples identités qui la marquèrent avant 1830.

Elle fut espagnole, autrichienne, hollandaise, et bien entendu française avant de trouver son indépendance. Toutes ces grandes nations qui l'ont occupée voire colonisée ont laissé des traces. Sachez par exemple que la Bibliothèque royale, très riche, est encore appelée aujourd'hui la bibliothèque des Ducs de Bourgogne ! On ne peut pas visiter les belles villes flamandes comme Bruges, Gand, Anvers, sans percevoir le commerce de la renaissance et des décennies qui suivirent.

La Principauté de Liège est tellement bien ancrée dans la mémoire de la population que des liens étroits existent autant avec Maastricht qu'avec Aix- la-Chapelle en cette grande ville Wallonne. Et si vous vous retrouvez sur la Grand-place de Tournai un dimanche après-midi, vous n'y verrez pratiquement que des plaques minéralogiques françaises, témoignage d'excursions lilloises ou roubaisiennes venues chercher la distraction sur les bords de l'Escaut.

Quand Paul Verlaine, Arthur Rimbaud, Ernest Delahaye ou Germain Nouveau s'enivraient d'absinthe, le ruban de leur aventure se déroulait de part et d'autre de la frontière des Ardennes sans qu'ils ne s'inquiètent d'être tantôt en Belgique (à Paliseul) ou dans la banlieue de Sedan voire dans la Gaume de leur mère-patrie. Cela dit, commenter l'histoire avec des «si» est trop absurde et stupide pour que l'on puisse investiguer cette veine-là. Mais à compter du moment où vous parlez du *« fruit d'un accord international européen »* on ne peut point passer sous silence le 18 juin 1815. Tout bascula en effet à Waterloo, y compris le choix du suzerain qui allait devenir Roi des Belges… Ce 18 juin 1815, jour anormalement boueux dont l'empereur sous-évalua les conséquences…

AEC : Les rivalités linguistiques n'ont-elles pas qu'un seul bénéficiaire : l'anglais ?

JPB : Je voudrais bien répondre catégoriquement par la négative mais je suis bien obligé de reconnaître toute la pertinence de votre question. Maintes et maintes fois, j'ai attiré l'attention de mes amis français, sur le fait que Bruxelles est la seule capitale francophone européenne avec Paris et que l'Europe de demain peut continuer à s'accroître, passer de 27 à 28, à 30 ou 35 membres, elle ne comptera jamais qu'une autre capitale francophone que Paris et c'est Bruxelles.

Bruxelles compte plus de 90% de francophones mais les accords de coexistence lui donnent également une dimension néerlandophone. Par mesure de facilité, par snobisme, par influence de l'informatique, par facilité dans le monde des affaires, la langue anglaise s'implante de plus en plus à Bruxelles. Comme l'on constate un recul de l'usage du français un peu partout dans le monde, la capitale de la Belgique n'échappe pas à cette sorte de dépérissement ; on pourrait même considérer qu'elle est plus facilement contaminée que d'autres.

Et bien il faut se battre ! Culturellement, grâce à notre littérature, à notre cinéma, à notre gastronomie, nous disposons d'atouts susceptibles de mettre la langue française à l'honneur. Ne les négligeons point, exploitons-les au contraire de toutes nos forces sous tous leurs azimuts, amplifions-les autant que nous le pouvons. Puisque Bruxelles s'est choisie la voie de la multiculturalité, là réside au moins un atout en faveur de la langue française.

Autant en effet l'anglais peut jouer les catalyseurs entre les néerlandophones et les francophones, autant on n'imagine pas la plupart des populations arrivant de l'immigration (maghrébins, notamment…) choisir l'anglais plutôt que le français pour vivre à Bruxelles. Encore faut-il aussi que ceux qui sont là pour promouvoir la langue française par simple manière d'être et d'agir ne la négligent pas.

Quand, dans un restaurant bruxellois, vous rencontrez des membres français du Parlement européen qui s'expriment en anglais, vous vous sentez quand même affreusement vexé et tristement orphelin. Cela dit, tout ce développement vaut pour la capitale, à toute grande majorité francophone, mais située géographiquement sur le territoire flamand. La Wallonie est d'expression française et y tient. A Liège, la fête du 14 juillet n'a rien à envier à celles qui s'expriment avec le plus de faste dans l'Hexagone. A Virton, quand l'équipe de football marque un but, ses supporteurs entonnent la Marseillaise !...

AEC : Êtes-vous optimiste pour l'avenir de la Belgique ?

JPB : L'avenir de la Belgique est une des choses où s'applique le mieux le théorème d'Antonio Gramsci : le pessimisme de la conscience, l'optimisme de la volonté ; ce que Francis Scott Fitzgerald exprimait autrement : *« Il faut savoir que les choses sont sans espoir et tout faire cependant pour vouloir les changer »*. ■

Villa Méditerranée

« Le Printemps arabe a ouvert une nouvelle page de l'histoire des peuples méditerranéens. Des centaines et des milliers de citoyens arabes se battent au péril de leur vie pour l'établissement d'un processus démocratique.

Aujourd'hui, le Printemps arabe continue. Il est le Printemps de toute la Méditerranée, et nous concerne tous, nous, peuples méditerranéens : nous partageons une communauté de destin et chacun doit se sentir responsable. La population de notre pays illustre non pas le « voisinage » mais bien la cohabitation des populations méditerranéennes, cela est encore plus vrai dans notre région Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est pourquoi, en imaginant la Villa Méditerranée j'ai souhaité que Marseille porte un symbole de la mise en fraternité des peuples méditerranéens.

La Villa Méditerranée, est, au delà du magnifique geste architectural, l'expression d'une volonté politique de liberté et de fraternité.

L'ouverture, dans quelques semaines, de ce lieu hautement symbolique est plus que jamais d'actualité. »

Michel Vauzelle

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
MP2013

Région

regionpaca.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conception-réalisation : direction de l'information de la Région. Photo : Region/P. Giel.

Le Mali ? Merci qui ?

par Jacques Durand

Le Président François Hollande a décidé, avec l'aval du Parlement Français, d'engager les forces françaises au Mali dont les trois quarts étaient occupés par les fanatiques islamiques depuis plusieurs mois où ils pratiquaient la charia, dont on discute en Égypte, en Libye, en Tunisie etc.

Ce n'était pas une décision légère, pour un circuit touristique dans les sables de ces pays pauvres sillonnés autrefois par les engins du Paris-Dakar. Non, c'était pour sauver une population dont en violait les femmes, où on amputait pied et main des soi-disant voleurs, où l'on imposait des mariages, et où l'on détruisait des monuments historiques, par application de l'islam intégral.

D'aucuns, comme Jean-Luc Mélenchon, Noël Mamère auraient voulu que la France n'intervienne pas, au nom du sacro-saint péché, porté autrefois par la *« Françafrique »* qui veut que ces pays, ex-colonies,se débrouillent par eux-mêmes, pour se débarrasser de ces occupants illégaux et barbares qui entendaient bien propager leur conception de l'islam le plus loin possible, par des méthodes radicales appliquées au VIIème siècle en Egypte, au Proche-Orient, en Afrique du Nord et dans la péninsule ibérique.

De nos jours, on appellerait cela *« non assistance à peuple en danger »*.
N'est-ce pas d'ailleurs ce qu'il faudrait faire dans l'Est du Congo-Kinshasa où les populations civiles ne sont pas mieux traitées par des bandes armées de voyous, même en présence de troupes de l'ONU singulièrement passives (quand elles ne sont pas elles-mêmes coupables de viols).

D'accord, d'accord, chers « puristes », il ne faut plus que la France intervienne en Afrique et laisse commettre les pires exactions. Et pour tout vous dire, cela nous arrange bien, nous et nos finances. Mais, vous, cela vous plaît, avec vos discours démagogiques, de voir ces pauvres gens réduits en esclavage, les femmes voilées, les églises et les monuments historiques datant de plusieurs siècles détruits, les membres sectionnés ?

Répondez puisque aucun de nos journalistes *« classiques »* n'osera vous poser, crument la question, ce qui vous permet de vider librement votre sac méprisant pour les droits de l'homme. Alors continuez à cracher sur votre pays et à vous intéresser aux petits problèmes hexagonaux.

La France rend aux Africains

La joie des peuples libérés agitant des drapeaux français en guise de remerciements n'est que de la propagande bien sûr…

La France a respecté les résolutions unanimes du Conseil de sécurité de l'ONU, y compris la Chine et la Russie ? Qu'importe. Elle a le soutien de l'Europe entière ? Qu'importe. Mélenchon et Mamère ont raison contre tout et contre tous.

La France a attendu l'arrivée des troupes africaines de la C.E.D.E.A.O. pour restaurer la souveraineté du Mali ? En vain. Mais qu'importe encore. La France est coupable. Forcement coupable. Et que les populations locales souffrent le martyre, nos bien-pensants soi disant de gauche s'en contre-fichent. On le sait bien, les *« droits de l'homme, sont bourgeois »* pour les âmes sensibles. Pas pour nos virils *« gauchistes »*.

S'ils voulaient critiquer sérieusement la situation, pourtant, les arguments pertinents ne manquent pas. Comme par exemple le fait que ces armées nationales africaines sont meilleures pour faire coup d'Etat sur coup d'Etat que de combattre les ennemis venus de l'extérieur.

(Suite page 18 et fin)

TOGO
Loïk Le Floch-Prigent enfin libéré.

par Pierre Bercis

Ce n'est pas en tant que barbu que Loïk Le Floch-Prigent a été, en septembre 2012, arrêté à Abidjan mais pour une vulgaire histoire d'escroquerie dont il n'était en rien l'auteur

Uniquement parce qu'un de ses anciens amis voulait récupérer l'héritage du général Guei, un ex-dictateur de Côte d'Ivoire et lui avait demandé conseil moyennant finance. Désormais les conseilleurs sont les payeurs. Interpol avait été saisi abusivement par ce captateur de fortune.
Aussitôt, L.L.F.P. a été transféré au Togo en violation de toutes les règles de Droit où il a croupi en taule jusqu'à ce 27 février 2013 alors qu'il est atteint d'une grave maladie.

Vae victis

« Vae victis » disait-on dans l'antiquité : Malheur aux vaincus. Si le citoyen Le Floch-Prigent ne portait pas encore sur les épaules le poids de l'affaire ELF dans laquelle on ne pouvait que lui reprocher d'avoir poursuivi les us et coutume de ses prédécesseurs (lesquels n'ont jamais été inquiétés) jamais il n'aurait été traité comme un chien.

« Sic transit gloria mundi » (pardon de parler encore latin et pas anglo-américain). Ainsi passe la gloire du monde.
Combien de temps encore va-t-on harceler celui qui fut un grand chef d'entreprise (SNCF, Gaz de France, ELF…) ? N'a-t-il pas assez payé ? Je suis sûr que c'est à cause de sa barbe car on le confond avec les djihadistes. Voyez Bernard Tapie, par comparaison. Lui prospère toujours parce qu'il est glabre. Même les Marseillais veulent l'élire comme maire. Du délire !

Loïk, si tu n'as plus les moyens, dis-le nous. On se cotise pour t'offrir un rasoir qui n'irritera pas ta peau malade. D'autant que ta peau, c'est bien ce qu'on veut…

Il faut qu'elle vale plus cher pour que tes éternels poursuivants n'aient plus les moyens de se la payer à l'avenir. ■

Le Mali ? Merci qui ? *(Suite de la page 17)*

Voire, pire : quand nos troupes ont reconquis le terrain conquis par les islamistes se livrer à des éxécutions sommaires contre les prisonniers, en violation des lois internationales. Ça c'est l'affaire des angéliques *« droits de l'hommistes »* qu'ils méprisent tant.
Nous, nous aurons une autre interprétation, plus conforme à l'histoire du siècle dernier qui se prolonge. Elle est la suivante : celle de la solidarité entre nos peuples. En effet, quand la France, à deux reprises a été envahie par des hordes d'outre-Rhin, à vocation totalitaire, les Africains sont venus à notre secours, pour restaurer notre indépendance. Et aujourd'hui, quand ils ont besoin des soldats français, on leur répondrait : *« débrouillez-vous tout seuls »*.

La France n'est pas hémiplégique et c'est tout à son honneur. Si la Françafrique, c'est un lien indissoluble entre peuples africains et français au service de la souveraineté et des droits de l'homme. Alors, vive la Françafrique et qu'elle dure longtemps. ■

2015 : Départ de l'Hermione pour l'Amérique…

La Fayette au Panthéon et la France, patrie des droits de l'Homme, crée l'Ordre des droits de l'Homme

Pour une fois, on peut relire l'Histoire sans souci de repentance et avec sérénité, voire fierté. Cela en décevra plus d'un qui se complaisent dans la morosité. Il s'en trouvera même pour réfréner l'ardeur et tout mettre en œuvre afin d'éviter une célébration qui ferait briller l'amitié historique entre les peuples. Mais, comme le disait Pierre de Coubertin *« Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre »*.

En 2015, la frégate *Hermione*, commandée en 1780 par Latouche-Tréville, vaisseau qui partit de Rochefort avec La Fayette à son bord pour rejoindre Washington et les *« insurgent »*, reconstruite sur place, va cingler vers la côte Est des États-Unis pour rappeler l'action du jeune Auvergnat qui anticipa sur l'engagement de la France.

Cette date ne saurait être anodine. Elle implique un engagement de tous ceux qui, atlantistes ou non, entendent marquer plus de deux siècles d'Histoire commune, avec nos différences, au service de la démocratie. Car jamais ces deux pays de premier rang que sont la France et les États-Unis, ne se sont combattus, quelles que soient leurs divergences pour être, de plus, alliés durant les deux guerres mondiales.

Un homme traduit symboliquement ce lien transatlantique : **La Fayette**.

Voilà pourquoi 2015 devrait être l'année du bilan de ces deux siècles à travers trois événements notables, organisés à l'initiative de la France, en présence des deux Présidents français et américain :

- **le nouveau départ de l'Hermione**, à Rochefort
- **le transfert de La Fayette** (et de son épouse Adrienne selon sa volonté) au Panthéon
- **la création d'un Ordre des droits de l'Homme** aux côtés de la Légion d'honneur et du Mérite.

Monsieur de La Fayette

La Fayette a eu l'audace, malgré l'interdiction royale de s'échapper et de porter secours aux insurgés d'outre-Atlantique, commandés par le général Washington avant que la France, elle-même, ne s'engage officiellement à son tour. Le peuple américain lui en sait gré et lui a proposé la nationalité qu'il a refusée par fidélité à son pays lequel, à son tour, se doit de lui rendre hommage.

Mais à partir de 1789, le jeune «héros des deux mondes» a aussi pris le parti de l'évolution dans la Révolution. Un des auteurs de la Déclaration des droits de l'Homme, membre avec l'abbé Grégoire de la Société des droits de l'Homme, il ordonna la libération des esclaves, avant l'heure, sur ses terres de Guyane et fit adopter les trois couleurs de la nation. Nommé à la tête de la Garde nationale, La Fayette fut en charge du maintien de l'ordre dans la période le plus troublée de notre histoire. Or, il ne disposait pas alors, de canons à eau, de bombes lacrymogènes, de matraques et ordonna la dispersion d'une émeute au Champs de Mars.
Débordé, après les sommations d'usage, il fit tirer… comme la République, hélas fit tirer à Fourmies, le 1er mai 1891, sur les travailleurs.
Menacé ensuite d'être condamné à mort par le terrorisme d'État, il fut emprisonné par les Autrichiens. De retour en France après le coup d'État de Bonaparte qui lui-même avait commencé sa carrière en maintenant l'ordre devant Saint Roch par une fusillade contre les manifestants royalistes, La Fayette est demeuré, dès lors, dans l'opposition. En 1830, lors de la révolution, le peuple vint le chercher pour assumer le pouvoir qu'il refusa car il était demeuré, à travers tous les événements qu'il avait vécu, un idéaliste.
Invité plusieurs fois aux États-Unis il fut accueilli triomphalement et mourut en 1834. Il est enterré avec son épouse au petit cimetière de Picpus.

La résurrection de l'*Hermione*

En 1997, à Rochefort, quelques esprits audacieux ont entrepris de reconstruire à l'identique la frégate historique, l'*Hermione*, avec tous les soucis de financement que cela implique. Cependant, en 2012, ce navire au passé glorieux, achevé à Rochefort dans la forme de radoub où il avait vu une première fois le jour, au XVIIIe siècle, a rejoint la Charente devant un public nombreux avant de se poser dans la forme voisine pour y être mâté, puis, ultérieurement, effectuer des essais en mer. L'*Hermione* partira donc de Rochefort en 2015 en direction de la côte Est des États-Unis où elle est attendue par la population américaine pour laquelle La Fayette demeure un héros.
Il est, dès lors, souhaitable que cette cérémonie inaugurale ait lieu en présence du Président de la

© Georges Fontaine

République française et, à son invitation, s'il l'accepte, de son homologue le Président des États-Unis, Barack Obama, ce qui doit être prévu longtemps à l'avance pour célébrer une amitié constante de deux siècles.

Le transfert de La Fayette (et de son épouse) au Panthéon

Bien entendu, cet événement symbolique ne saurait s'arrêter là. Les Américains qui, même pendant la guerre, sont venus se recueillir sur la tombe de La Fayette, à Picpus, près de la place de la Nation (ci-devant du Trône renversé) et l'auraient enterré probablement au cimetière national d'Arlington s'il n'avait choisi de demeurer français, doivent en sus attendre un hommage national (voire bi-national).
Il est donc opportun, à l'occasion du départ de l'*Hermione*, de transférer La Fayette au Panthéon. Car qui comprendrait que l'on célèbre la reconstitution d'un vaisseau historique sans rappeler dans le même temps par un acte solennel l'action prémonitoire d'un jeune homme épris de libertés qui a aidé à l'indépendance d'un des premiers pays du monde grâce à l'*Hermione* ? Comment saluer un bateau en oubliant celui qui l'a rendu célèbre ? Ce serait donc un acte, plus important encore, que le Président Obama soit aux côtés du Président Hollande pour ce transfert après avoir assisté au départ de l'*Hermione*.

Une fausse controverse

Certains esprits malveillants reprochent toutefois encore à La Fayette d'avoir maintenu l'ordre lorsqu'il était à la tête de la Garde nationale, lors de l'émeute du Champ de Mars, avec les seuls moyens dont on disposait alors, et après avoir rempli les conditions légales. Mais qui va reprocher à Napoléon, auteur d'un coup d'État et de sanglantes guerres de conquête qui ont valu à la France d'être envahie, de reposer aux Invalides ?
Qui va reprocher à Voltaire, au Panthéon, ses écrits antisémites, antimusulmans, voire antichrétiens ? Qui va reprocher à Ferry, père de l'École républicaine, la conquête coloniale du Tonkin et les exactions qui l'ont accompagnée ? Et que dire du *« Père la Victoire »*, *« premier flic de France »* dans divers aspects répressifs de son maintien de l'ordre ? L'argument de tient donc pas. D'autres affirmeront encore qu'il faut obtenir l'accord de la famille de La Fayette et que la volonté des peuples américains et français ne suffit pas… C'est ignorer superbement que la descendance de La Fayette a connu deux ruptures et que c'est la République qui, chaque fois, a permis de *« relever »* le nom. Dès lors, la décision appartient aux seules autorités françaises.
Enfin, pour mémoire, on doit savoir en outre que La Fayette lui-même n'a émis aucun souhait précis quant à

Le Panthéon

sa dernière demeure. Sa seule exigence est de reposer avec son épouse Adrienne de Noailles ce qui peut se traduire, comme pour Marcelin Berthelot, par le transfert d'Adrienne dans le même temps.

L'Ordre des droits de l'Homme

Il est difficile d'imaginer que de telles cérémonies commémoratives s'achèvent sans une décision qui en pérennise plus tard le souvenir pour les générations futures. C'est pourquoi la France, à cette occasion, se doit aussi de créer, aux cotés de la Légion d'honneur et de l'ordre du Mérite, l'*Ordre des droits de l'Homme*.
Car la France, *« patrie des droits de l'Homme »* se range toujours jusqu'à présent derrière le Prix Nobel de la Paix, créé par l'inventeur de la dynamite et remis une fois par an à une, sinon deux personnes (ou une organisation) parmi lesquelles Henry Kissinger, qui fomenta le coup d'État au Chili le 11 septembre 1973.
On peut certes le comprendre mais c'est cependant à la France, compte tenu du fait que la première Déclaration des droits de l'Homme, puis la Déclaration universelle en 1948 ont a été adoptées à Paris, de créer un Ordre qui reconnaîtrait ultérieurement les mérites de cent militants, chaque année, à travers le monde (ou en France) lequel leur serait remis le 14 juillet par le Président de la République, voire par l'ambassadeur de France si ces personnes sont emprisonnées pour leur action.

Le Palais de le Légion d'Honneur

Dans un monde un peu désorienté, à défaut pour la France de prendre l'initiative de reconnaître de nouveaux droits de l'Homme, comme NDH le réclame depuis 40 ans et comme l'avait voulu par un vote l'Assemblée nationale qui a adopté la Déclaration (motion Mougins de Roquefort) faire de 2015 une année dédiée aux droits de l'Homme, sans coût excessif, par le départ de l'*Hermione*, le transfert de La Fayette au Panthéon et la création de l'*Ordre des droits de l'Homme* serait de nature à restaurer l'image de notre pays et à rappeler sa primauté au plan philosophique.

Le Panthéon, dont l'entrée est abusivement payante (alors que ce n'est pas un musée mais un lieu de culte et de reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué à la grandeur de ce pays) deviendrait aussi, dès lors, le point de passage obligé pour tous les Américains qui visitent la France et sont attachés au nom de La Fayette.

Un seul exemple, le plus significatif : celui du commerce, qui depuis des millénaires a poussé tous les hommes à rencontrer leurs voisins plus ou moins lointains, pour découvrir, échanger et surtout partager le meilleur des deux mondes.

Ainsi, dans une perspective plus individualisée, ces mêmes *desiderata*, fonction de chaque personnalité, font partie des moteurs d'une collaboration réussie. Dévoilées ou secrètes, les motivations respectives des parties, intégrée et intégrante, fleurissent dans l'atteinte des fins communes, dans une relation équilibrée, qui participe de manière irréfragable d'une coopération fructueuse.
En effet, la résultante quelle qu'elle soit, n'est point une somme nulle, mais crée davantage de savoirs, élargit les courants de pensée vers une sagesse universelle, enrichie par le partage des cultures, nous amenant ainsi à apprécier au détour le hasard de la loterie génétique ; de délicats fruits, comme les grands penseurs, les artistes, les génies, humanistes et politiciens jalonnant les siècles.
Il est de notre devoir de perpétuer cette dynamique en créant le terreau toujours plus fertile, pour l'évolution et le progrès humain, par extrapolation de la thèse de Charles Darwin.
Par ailleurs, à une époque, où nous observons une accélération de la mondialisation, qu'est ce qui façonnera notre avenir commun ? Le *« melting pot »* à l'américaine ou une logique sociologique de métamorphe plus complexe ?

Pour approfondir cette question, nous nous devons de passer à un niveau d'analyse supérieure pour nous concentrer davantage sur le groupe, plutôt que sur l'individu. Freud dans *« Malaise dans la civilisation »* nous apporte quelques éléments de réponse...

Cependant, il nous reste alors à définir l'interprétation, voire les représentations d'une société dite *« idéale »*...

Comme introduite dans notre question initiale, se pose alors la problématique des conditions favorables, qui participent à la germination d'une intégration réussie. Son étude introduit dès lors une analyse plus large à travers le prisme d'un projet de société.

Une intégration, voire une désintégration inversement proportionnelle réussies, résident dans le fait de s'élever pour dépasser la cîme des forêts pour se définir comme citoyen d'un monde original. ■

Le Panthéon rénové

On attendait depuis longtemps la mise en chantier de la rénovation du Panthéon, construit par l'architecte Soufflot, sous Louis XV pour être une église. Car l'œuvre menaçait ruine plus de trente ans au point que François Mitterrand a été le dernier Président à y pénétrer en 1981, une rose à la main.

C'est désormais chose faite, ou quasiment. Les travaux vont commencer dans le *« temple des grands hommes »* où quelques femmes sont admises comme l'épouse de Marcellin Berthelot ou Marie Curie.

Le dôme, qui soutient le célèbre pendule de Foucault sera le premier réhabilité et les travaux achevés avant 2015. Puis le reste sera échelonné dans le temps pour des raisons financières, grâce au mécénat.
Bref, l'édifice où entra Mirabeau le premier avant d'en être aussi vite expulsé sera en l'état pour que le Président Hollande invite son homologue Obama à accompagner La Fayette et son épouse, la belle Adrienne, dans le saint des saints.
Comptons aussi pour cela sur John Kerry, nouveau Secrétaire d'État américain (cousin de Brice Lalonde), qui vient de succéder à ce poste à Hillary Clinton après avoir été le candidat malheureux des démocrates contre Bush le petit. Avec lui, qui passa de nombreuses vacances en Bretagne et parle français couramment (pas encore le breton, hélas) il n'y aurait pas eu de guerre en Irak.

Espérons qu'il sera un allié solide pour renforcer l'alliance historique entre nos deux pays.

Le Parc Marin International
des Bouches de Bonifacio

Le 7 Décembre dernier se déroulait à Bonifacio, devant les représentants Sardes et Corses, mais aussi français, du *Ministère de l'Ecologie et du Développement durable* et Italiens du *« Ministero dell'Ambiente »*, le lancement officiel du **Parc Marin International des Bouches de Bonifacio**.

Après 15 années de travaux salués par tous les orateurs - et relatés au fil du temps par **Arc en Ciel** - un évènement qui souligne davantage 40 années de combat pour la préservation de ce haut lieu de notre patrimoine naturel et pour la continuité territoriale européenne, avec un slogan magnifique : *« Unis pour préserver »* !

La Tunisie

La révolution du jasmin tachée de sang

par Selma Boukersi

Depuis la chute de Ben Ali, qui avait marqué le point de départ du printemps arabe les islamistes ont partout tenté de récupérer le pouvoir. En Égypte, en Libye, au Maroc…et peut-être même en Syrie où une guerre civile fait rage depuis deux ans.

Les nouveaux arrivants, sans aller jusqu'à monopoliser tous les leviers de commande, comme en Iran voici trente ans, avancent masqués (et les femmes voilées ; parfois même violées).

Les opposants, eux, sont harcelés, condamnés lourdement quand les adeptes de l'islamisme, eux s'en sortent avec des peines légères. Les exemples abondent. Nous sommes donc dans le brouillard. Ou plutôt, dans une tempête de sable… Les opposants résistent, pourtant, à la volonté d'imposer la charia, tandis que les dirigeants, parvenus au pouvoir par la voie des urnes, abusent plus au moins discrètement de leurs prérogatives.

Évidemment, si les fous de Dieu n'agissent pas comme en Iran, c'est parce qu'ils ne le peuvent pas. Car l'expérience vaut. Et puis, tant la Tunisie que l'Égypte ont été dans une telle symbiose avec l'Occident démocratique que la population est imbibée des valeurs européennes, voire américaines. Donc ne s'en laisse pas conter.

Même au sud du Sahara, au Mali, bien que peu « démocratisés », les gens avaient pris l'habitude de vivre en liberté. Dans une liberté relative. L'irruption des hordes islamistes les a choqués, traumatisés.
Ils ont compris, apprécié ce que veut dire le mot *« liberté »* en dépit des traumatismes résultant de l'esclavage, de la colonisation. Et ils crient désormais *« Vive la France ! »*.

La Charia ou la Déclaration ?

Chokri Belaïd

Nous sommes dès lors à un tournant : ou bien les islamistes dits *« modérés »* accélèrent leur processus d'isla-misation et on arrive à la guerre civile ici et là, ou bien ils reculent… et perdent la face.

L'assassinat à Tunis le 6 février 2013 de l'avocat Chokri Belaïd est de ce point de vue une date clef, une date historique.

Ces pays, à la charnière (Égypte, Tunisie, Maroc…) sont exsangues économiquement parce que, sans pétrole, leur seul apport en devises, les touristes, les boycottent. Il leur faut donc trouver une porte de sortie «vers le haut». Or, pas plus que les touristes, les investisseurs ne veulent miser un kopeck sur de tels régimes considérés désormais comme *« à risque »*.

Dans une économie mondialisée, où internet, les télévisions, le tourisme sont devenus *« rois »*, qui va l'emporter au final ? La charia ou la Déclaration des droits de l'Homme de 1948 ?

Là est l'enjeu… Une chose est certaine : si ladite Déclaration était aujourd'hui soumise à nouveau au vote des Nations unies, elle serait rejetée (comme par l'Arabie saoudite à l'époque).

L'histoire, on le voit n'est pas linéaire. ■

Europe, n'oublie plus le Cameroun

Hilaire Kamga

On parle de la Syrie, du Mali, des tueries aux Etats-Unis, mais jamais du Cameroun…
C'est quoi le Cameroun pour les journalistes ?
Il ne s'y passe rien. Croit-on ; dit-on.

Un point d'histoire alors. Cette ex colonie allemande, récupérée et partagée par la France et la Grande-Bretagne lors du traité de Versailles, à la fin de la première guerre mondiale, vit depuis son indépendance loin de la démocratie.

Vous me direz que ce n'est pas le seul pays africain à connaître cette situation.
Certes, mais nous sommes au XXIème siècle et la liberté avance dans le monde… sauf au Cameroun, où l'éternel Président Paul Biya règne en maître, quoique rarement, dans son pays.

Son pays, c'est sa propriété, qu'il exploite et fait exploiter par les grandes compagnies. Là-bas, une organisation, un homme en particulier, se bat pour les droits de l'Homme, à mains nues. L'organisation s'appelle Nouveaux Droits de l'Homme. L'Homme et son fondateur (et responsable), Hilaire Kamga.

C'est la dixième fois en 20 ans qu'ils sont attaqués : bibliothèque, locaux détruits - comme à Tombouctou.
Lui : agressé, menacé de mort ; son véhicule à plusieurs reprises incendié. Dernièrement, Hilaire, le pacifique démocrate, est sous la menace. Et nul ne s'y intéresse, bien sûr.
NDH- Cameroun fait partie de NDH-International (dont le siège, à Buenos Aires, est présidé par le sénateur Hipolito Solari Yrigoyen).
Nous lui apportons donc notre soutien total et dénonçons le silence de l'Europe. Il ne faudra surtout pas verser de larmes de crocodile quand les sbires du régime *« patrimonial »* de Paul Biya passeront à l'étape suivante.

Après les intimidations, l'action… des barbouzes. ■

Le système des otages

Sept Français viennent d'être enlevés au Cameroun par des barbares venus du Nigeria voisin.
On ne peut que condamner cet acte répugnant comme toutes les prises d'otages dans les zones sous contrôle islamiste.

Cependant, on ne peut pas ne pas relever le silence de la presse, qui se tait délibérément, lorsque les mêmes voyous brûlent les églises au Nigeria ou en Égypte ; massacrent les chrétiens.

Imagine-t-on les chrétiens, en Europe, s'attaquer aux musulmans dans les mêmes conditions pour semer la mort ? Que ne dirait-on pas ?

Condamnons, donc, mais soyons objectifs. ■

Droits de l'Homme
et développement
par Barbara Ky

L'approche du développement basée sur les droits humains entend intégrer tous les principes de bases des droits de l'Homme tout en appliquant une approche participative des populations concernées dans les actions de coopération. Le développement est alors perçu comme une expansion des libertés dont peut jouir l'individu : liberté d'agir, de choisir la vie que l'on a envie de mener[1].

Ceci étant dit, dans cette approche, une attention particulière doit être portée sur la prise en compte de la dimension sociale et économique des droits de l'Homme et la responsabilité sociale des entreprises.

Depuis la fin de la guerre froide et le triomphe relatif du libéralisme politique et économique, un discours gagne progressivement en légitimité : celui sur l'indivisibilité des droits de l'Homme et la nécessaire prise en compte de la dimension sociale et économique des droits de l'Homme.

Cela s'est fait à la faveur de la critique des effets néfastes de la mondialisation économique et financière, illustrées par exemple par les manifestations ayant marqué la réunion de l'OMC à Seattle (Etats Unis d'Amérique) en novembre 1999, temps fort de la naissance du courant dit altermondialiste, dix ans après la chute du Mur de Berlin.

Sur le plan normatif et juridique, une dynamique est engagée pour fonder la cohérence structurelle entre droits de l'Homme et développement.
Si pendant longtemps le conflit idéologique opposant "l'Occident" et le "Tiers-Monde" fut porté par les forces politiques et centré sur la question de la primauté des droits civils et politiques sur les droits économiques, sociaux et culturels (DESC), un processus international multiforme, basé sur les OIG[2] et la société civile, a contribué à faire émerger l'exigibilité des DESC comme un enjeu prépondérant et universel, dans le cadre de l'*approche du développement basée sur les droits*.

Celle-ci concerne donc plus particulièrement les agences de coopération (Institutions de Bretton Woods, OCDE[3], AFD[4]...), les entreprises, alors qu'avant la chute du Mur de Berlin, les acteurs étaient distingués en fonction de leur idéologie de référence.

C'est également dans ce contexte que le marché est devenu, sinon un espace citoyen légitime, du moins un espace à prétention citoyenne concurrent de l'espace politique et démocratique classique. C'est ainsi que les entreprises participent désormais à la production de normes dont le rapport aux lois nationales ou internationales reste ambigü ou, au pire, antagonique.
Leurs activités affectent profondément toutes les catégories de droits de l'Homme, et notamment les droits économique et sociaux.

D'où la nécessité de faire de la responsabilité sociale des entreprises un thème transversal dans des différentes agences de développement, quel que soit le domaine sectoriel dans lequel elles interviennent. ■

---

1 - *Sen Amartya SEN.1999. Development as Freedom, Oxford. Traduction française 2003: Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté, coll. Poches, éd. Odile Jacob .*

2 - *Organisations Intergouvernementales.*

3 - *Organisation de Coopération et de Développement Économiques.*

4 - *Agence Française de Développement.*

Quand la Région forme
plus de 1 000 jeunes non diplômés dans l'école de la 2ème chance, c'est...

l'action en vrai.

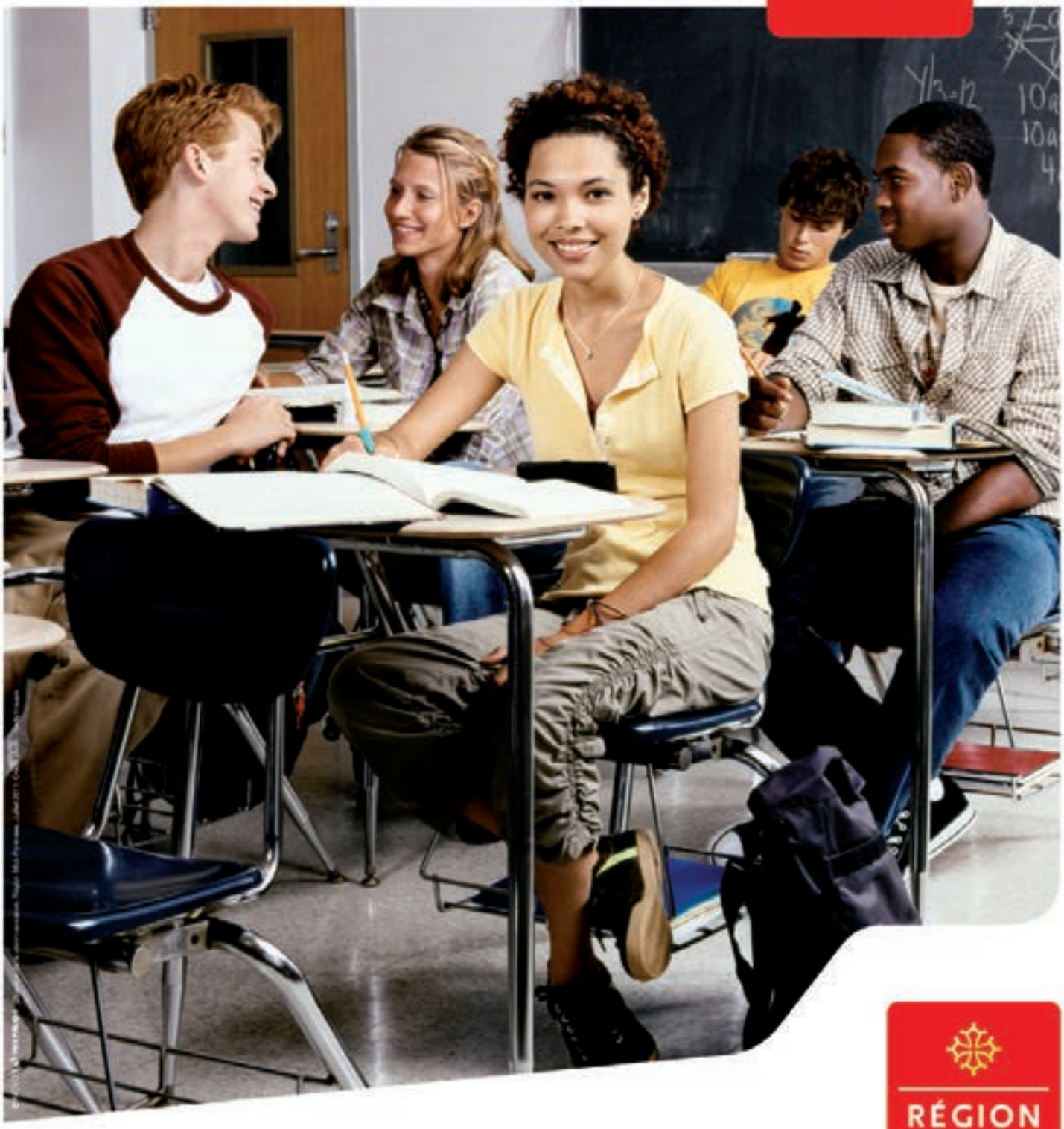

La Région Midi-Pyrénées a créé l'école de la deuxième chance avec le soutien de l'Europe et en partenariat avec un réseau d'entreprises et d'institutions.
Depuis sa création, l'Ecole régionale de la deuxième chance a permis à plus de 1 000 jeunes de suivre une formation ou retrouver un emploi.

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

L'action en vrai

www.midipyrenees.fr

Elections en juin

Iran : la dernière ligne droite ?

par Pierre Bercis

A NDH, après 32 ans de combat incessant, nous avons ce pays à cœur et au cœur. Et qui pourrait nous reprocher cette fidélité dans la résistance à l'un des régimes les plus horribles de la planète Terre.

En juin, les élections présidentielles auront lieu et chacun se souvient des troubles engendrés par la triche grandeur nature organisée en 2009 pour aboutir à l'élection de Mahmoud Ahmedinejad. Certes, les meneurs de la révolte populaire étaient d'anciens complices du régime tortionnaire et donc n'avaient pas la crédibilité nécessaire.
Donc il s'agissait, en fait, de règlements de comptes entre *« copains et coquins »*. D'où les craintes actuelles du pouvoir devant la perspective des élections qui arrivent…Traduction concrète : l'arrestation en janvier, par précaution, de 14 journalistes (dont 5 femmes) car, c'est bien connu, ce sont les journalistes qui « font » le résultat des élections. Surtout pas les hommes de main de *« Guide »* Ali Khomeiny. Le *« Guide »*, cela ne vous rappelle rien ? C'est le titre que s'attribuait Kadhafi, quand Mussolini, lui, s'affublait du *«surnom»* de Duce et son *« pote »* Hitler, de *« Führer »*.

Le cadre est fixé… Avis aux observateurs amateurs d'élections libres. Vous avez cinq mois pour scruter le paysage politique iranien dont les maîtres tentent d'éviter une situation à la libyenne ou à la syrienne. Mais n'oubliez pas non plus, à cette occasion, de rappeler le nombre d'exécutions, les tortures, la répression en général parce qu'il serait trop facile de ne parler que « d'élection » comme s'il s'agissait d'un scrutin, somme toute, banal. N'oubliez pas la volonté (« globale ») de toute la nomenklatura du régime, enkysté depuis plus de trente ans (« opposition » comprise donc) de doter le pays d'un armement nucléaire qui déstabiliserait le Proche-Orient.

Accrochez- vous bien, car nous avons vu - vu de nos propres yeux - durant ces trois décennies, combien d'amis de ce pays totalitaire se laisser enrôler à son service parce qu'ils croyaient à sa pérennité... et pas aux droits de l'Homme.

Avec l'Argentine

Mais cette lugubre mise en scène avant les élections « pestilentielles » de juin ne s'arrête pas là. Et, là encore, NDH est touché au cœur.
En effet, Iran et Argentine viennent de passer un compromis. Et quel compromis ! Notre organisation, qui s'est illustrée (1978-1984) par 320 semaines de manifestations chaque jeudi devant l'ambassade à Paris (avec François Mitterrand, Yves Montand, Catherine Deneuve, Michel Foucault, Daniel Balavoine, Bertrand Delanoë, Lionel Jospin…) a appris avec stupeur que la Présidente de la Nation, Cristina Kirchner avait passé un accord avec les mollahs au sujet des attentats antisémites perpétrés à Buenos Aires en 1992 (voiture piégée devant l'ambassade d'Israël : 29 morts) et devant l'AMIA (Association mutuelle israélite argentine, en 1994 : 85 morts).

Pour ces faits, l'Argentine recherchait les auteurs de ces crimes, tous Iraniens, via Interpol. Or ce n'est plus le cas. Les auteurs ne seront qu'interrogés… à Téhéran.
Ouf ! diront encore les tyrans de Téhéran. Encore une épine de moins dans le pied.

Il est donc temps de mettre en garde la communauté internationale au plus tôt, avant juin, que vous soyiez hommes d'affaires, journalistes, amateurs de voyages *« aux frais de la princesse »*. Plus jamais de complicités avec les barbares. Ayez un peu de courage. Voire un peu d'honnêteté en vous assurant que l'OMPI (Présidente Maryam Radjavi) pourra participer à ces élections, fussent-elles truquées.

C'est la plus forte, la plus ancienne opposition au régime des barbus. Et vous ne parleriez pas de leur place sur l'échiquier iranien ?
On hallucine quand on connaît son action et, désormais, sa reconnaissance au plan international. ■

Syrie : L'agonie d'un vieux pays

par Fella Lakhdari

Dix morts, vingt morts, trente morts… Soixante dix mille morts…

L'actualité a chassé la Syrie de la *«Une»* des journaux télévisés ou écrits. Tel est le monde actuel. Tout passe, tout casse, tout lasse… Et pourtant, les morts s'accumulent : un jour dix, un jour vingt, un autre trente…
Pour l'heure, on en est à 70.000 morts dont nombre de civils (femmes, enfants, vieillards…).Mais il en faut encore plus pour faire céder le *«tigre altéré de sang»*, comme écrivait le poète au XVIIIème siècle. Il ira jusqu'au bout, sûr de trouver un asile ailleurs le jour où… après avoir caché, comme Ben Ali ou Moubarak, sa fortune à l'étranger, Bachar El Assad et sa femme pourront alors couler des jours paisibles, en toute quiétude.

Sauf si la Cour Pénale Internationale décide de le juger, malgré ses amis russes et chinois.
Pour cela, encore faudrait-il que ces derniers ne le lâchent pas car, au moins les Russes, ils commencent à prendre leurs distances devant l'aveuglement répressif du tyran de Damas. Le pays agonise peu à peu. Mais qui va en prendre les commandes ? C'est, là, toute la question. Les islamistes veillent comme des vautours guettant leur proie affaiblie. Quand vont-ils pouvoir se jeter dessus et imposer leur dictature fanatique ? Certes, les islamistes, après le renversement des dictateurs en Tunisie, en Libye, en Egypte… n'ont pu (encore ?) imposer la charia et les oppositions sont vives dans tous ces pays. La leçon iranienne a porté. Cependant est-on à l'abri d'une nouvelle mésaventure ? Les peuples sont aujourd'hui vaccinés contre la rage islamiste. Mais qui dit que l'innocuité durera ? D'autant que la situation géopolitique de la Syrie est très particulière. Elle est au centre d'une poudrière qui comprend Israël, l'Iran, le Liban… Une simple étincelle peut faire exploser la région, embraser ces terres historiques ou est née l'Histoire, la civilisation : l'écriture, la roue, l'embryon du futur Code des droits de l'Homme, appelé Code d'Hammourabi…

Si la destruction de la bibliothèque de Tombouctou par les fanatiques a été une catastrophe, que dire de la disparition de Babylone, Damas, Palmyre, Baalbek…
Nous n'en sommes pas là, certes. Mais nous n'en sommes pas loin si la sagesse des nations n'impose pas sa loi. Attention, danger !
Ce n'est pas parce qu'un pays disparaît de la vitrine de l'actualité que les risques s'éloignent. Soyons vigilants et n'accueillons pas comme *«banale»* l'annonce quotidienne des morts en Syrie. Ne serait-ce que par décence. Ils valent autant que les premières victimes qui suscitaient la colère du monde.
Il n'y a pas de bons et de mauvais morts. ■

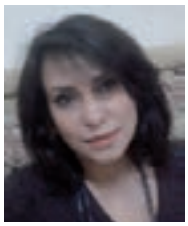

Yémen : Une victime expiatoire

par Majda Al Hadad, Correspondante de NDH au Yémen

Ali Saïdi n'est pas n'importe qui. Il était le Directeur général des budgets et de la planification au sein du Secrétariat de la magistrature. Pas un conducteur de chameaux ; pas un analphabète… et quand bien même. Or, Ali Saidi a été condamné à mort pour avoir, sur sa page Facebook, publié une analyse sur le Carême et la sunna. Rien de moins.
Nos amis militants des droits de l'Homme au Yémen se battent pour sa liberté. On veut lui faire avouer qu'il est un mécréant et demander pardon trois fois. Dans ce beau pays il faut être conformiste sinon disparaître.
Devant les dénonciations abusives, Ali Saidi n'a pas reculé d'un pouce et le juge l'a placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de publier ou de voyager. On doit être musulman - ce qui est son cas - mais dans la ligne, comme chez les fascistes et les staliniens, ce qui interdit l'évolution du Yémen. Le monde doit être solidaire. ■

seine-saint-denis

LE DÉPARTEMENT

www.seine-saint-denis.fr

George Pau-Langevin,

Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Education nationale, Chargée de la réussite éducative

« J'entends plus d'inquiétude que d'hostilité »

Madame la ministre, la réussite éducative qu'est ce que c'est ? Quelle valeur ajoutée au ministère de l'éducation nationale et à Vincent Peillon ?

George Pau-Langevin : Le ministère de la réussite éducative s'inscrit en résonnance avec les attributions ministérielles de Vincent Peillon. Notre travail est un travail complémentaire. La politique de réussite éducative que je mène fait le lien entre l'école et son environnement, entre l'élève et l'enfant. Il s'agit de prendre en compte l'environnement social, familial et culturel de l'enfant pour favoriser la mise en place des meilleures conditions menant à la réussite de tous les parcours scolaires.
C'est donc une politique de terrain et de concertation que je mène, où rencontrer tous les acteurs qui participent à la réussite éducative est primordial. Mon portefeuille est un portefeuille transversal, dans lequel je suis amenée à regarder de plus près des problématiques de la politique de la Ville, du Handicap etc. Aujourd'hui, un de nos combats est la lutte contre les discriminations : la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, la lutte contre l'homophobie et la promotion de l'égalité fille-garçon. Les discriminations sont un problème sociétal, c'est une lutte sur tous les terrains qu'il faut mener, à l'intérieur de l'école mais aussi à l'extérieur de l'institution. Elles doivent être combattues dès le plus jeune âge afin de préserver la cohésion sociale et favoriser la réussite de chaque élève et citoyen.

Pouvez-vous nous donner un exemple de politique de lutte contre les discriminations ?

G.P. : Prenons la scolarisation des enfants Roms qui est une problématique difficile. Ces populations sont particulièrement discriminées de par leur mode de vie itinérant. Nous devons protéger les enfants contre les préjugés dont ils sont victimes. La plupart n'ont pas accès à l'école et pourtant il s'agit d' un droit qui doit être effectif quel que soit le mode de vie, les cultures, la nationalité ou le statut administratif pour tout enfant de 6 à 16 ans qui réside sur le sol français. Aujourd'hui, mon travail est de permettre à ces enfants d'être inscrits à l'école malgré les réticences de certaines communes, de suivre une scolarité régulière tout en respectant leur mode de vie. Cela passe par l'implication de la communauté éducative de l'établissement qui favorise leur insertion par des classes spécifiques d'apprentissage du français. Ensuite, ces enfants sont intégrés dans les autres classes de l'école. Les médias mettent souvent en exergue des cas où il y a des difficultés mais arrêtons nous aussi sur les dispositifs qui fonctionnent : en Isère, dans les Yvelines, en Gironde, de nombreux cas de scolarisation se déroulent sans accrocs et souvent de manière très innovante. Regardons également les situations complexes pour lesquelles des solutions sont trouvées comme à Ris-Orangis.

Une question d'actualité pour le moins compliquée en ce moment c'est la question des rythmes scolaires ? Les tensions se ressentent de plus en plus, quels messages voulez vous faire passer aux élus et aux enseignants ?

G.P. : J'entends plus de l'inquiétude chez les enseignants que de l'hostilité. Il faut comprendre que leurs conditions de travail se sont véritablement dégradées ces dernières années, et que les effets des réformes engagées ne se font pas encore complètement sentir sur le terrain. Ainsi, quand nous créons 27 000 postes pour recréer une formation initiale pour les enseignants, nous savons que c'est une mesure qui aura des effets sur le terrain à moyen terme. Pour autant, il était nécessaire de l'engager en priorité.
S'agissant de la réforme des rythmes scolaires, je souhaite rassurer vos lecteurs : les enseignants auront toujours le même nombre d'heures mais réparties autrement dans la semaine afin d'alléger les journées des enfants et celles des professionnels. Il faut comprendre qu'une meilleure répartition du temps d'apprentissage est un gage de meilleures conditions de travail pour eux aussi.
En tant que membre du gouvernement, mon devoir est d'aller sur le terrain, faire la pédagogie d'une réforme qui est absolument nécessaire pour les enfants. ■

DES LIVRES ET NOUS...

Montherlant ou l'indignation tragique

Philippe de Saint Robert

Hermann Savoir Lettres - 35€

Philippe de Saint Robert a fait fort. Mais cela nous étonnera t-il ? Car nous le connaissons bien, cet homme si distingué, à travers toute sa carrière (encore inachevée) mais dont les articles à la *« une »* du Monde-je parle du grand *« Monde »*, celui d'Hubert Beuve-Mery, nous séduisait par la rigueur, le ton incisif dans les années 60, lorsque Le Monde était pain quotidien des étudiants de Science Po.

Pour moi, il était un écrivain, un tantinet austère, dans la ligne de son maître, Charles de Gaulle. Puis, quand je l'ai connu, j'ai épousé son combat personnel, de proximité : la défense de la langue française. Tout jeune homme, j'ai appris qu'il y avait de ces personnages déterminés-fort justement-à aucun compromis. Enfin quoi ? Échanger notre langue, notre patrimoine (Versailles, le Mont Saint-Michel, Chateaubriand, Victor Hugo, Manet, Monet, Renoir…etc.) contre des hamburgers, des films débiles où une rafale de pistolet- mitrailleur est tirée toutes les cinq minutes)?

Mieux vaut mourir debout que vivre couché. P.S.R.est donc un de ces guides qu'il faut suivre (qui fut non seulement commissaire général à la langue française, nommé par le Président Mitterrand mais aussi Conseiller culturel près notre ambassade à Bruxelles…avant, pour notre plaisir et notre honneur d'accepter d'être le Président du jury de notre Prix littéraire des Droits de l'homme).

Mais cachez l'écrivain sous tous ses titres…il ne peut l'empêcher de réapparaitre la plume à la main. Il nous livre donc sa dernière œuvre (en date) ; *« Montherlant ou l'indignation tragique »*, chez Hermann Editeurs…

Il fallait s'y attendre en raison de leurs liens d'amitié et d'admiration réciproque que la mort d'Henri de Montherlant, en 1972 n'ont en rien distendus. Les grandes âmes sont ainsi. Le temps, la mort ne les séparent pas. Ce livre de 400 pages, dans lequel figure entre autres leur correspondance, le prouve, une fois de plus.

En ces temps de désespérance, quand tout se banalise, s'étiole, il est la preuve qu'une autre catégorie d'hommes a vécu, et qu'il est de notre devoir, sinon de notre intérêt, de perpétuer dans notre quotidien en suivant leur exemple.

Merci à l'auteur. Merci à son modèle. ■

Le mutualisme, l'assurance d'une société plus humaine ?

Marcel Kahn

Editions Nouveaux Débats Publics - 18€

Le mutualisme, c'est d'abord une éthique, une vertu, l'apanage des hommes et des femmes solidaires qui, entre capitalisme (souvent sauvage) et charité un tant soit peu condescendante, humiliante, organisent la vie de sorte qu'à coût minimum, aucun ne se trouve pris au dépourvu *« Quand la brise fut venue »* comme le bon Monsieur de la Fontaine l'affirme fort justement dans *« La cigale et la fourmi »*.

On appelle cette forme d'organisation en France le *« mutualisme »*. On aurait pu aussi l'appeler le *« solidarisme »*. Qu'importe. Il est trop tard pour en discuter désormais.

A N.D.H., la mutualité, on connaît puisque deux fondateurs éminents de mutuelles sont des membres fideles et actifs, tant nos philosophies convergentes.

Mais il manquait, au-delà, un ouvrage de référence que seul un homme (ou une femme) d'expérience à la plume alerte pouvait écrire.

Certes, ce ne sont pas Gallimard, Le Seuil ou Grasset qui ne sont intéressé au sujet, pour eux, sans doute trop *« commun »*.

En revanche les Editions Nouveaux Débats Publics, avec l'enthousiasme des pionniers, après la publication d'une vingtaine de livres, tous originaux (Mathias Leridon, *« L'Afrique va bien »* (2010).

Raymond Redding, *« L'écrit fait de la résistance »* (2011), Jean Louis Chaussade *« Le XXIème siècle, le siècle de l'eau ? »* (2012) ont tenu à transmettre au grand public l'expérience de Marcel Kahn sur le mutualisme.

« Bonne pioche » car 38 millions de nos concitoyens sont protégés par une mutuelle, et dans les secteurs : agriculture, banque, assurance, services à la personne…

On est loin, donc, d'un phénomène minoritaire.

Mais ne déflorons pas le sujet, traité en près de 200 pages.

Rappelons uniquement la dernière phrase de sa conclusion qui résume tout : *« Le mutualisme est bien l'assurance d'une société plus humaine »*.

A méditer. ■

Le Goncourt à Jérôme Ferrari

par Jacques Fusina*

Un coup de fil matinal de l'ami sarde Piero Bardanzellu me propose d'écrire une courte page sur le prix Goncourt obtenu cette année par Jérôme Ferrari. Pourquoi pas ? Je connais et apprécie l'auteur depuis plusieurs années et ai même écrit quelques chroniques journalistiques sur l'un ou l'autre de ses récents romans mais mon commanditaire semble insister sur le caractère particulier de cette distinction dans la mesure où elle honore pour la première fois, dit-il, un écrivain corse et met en quelque sorte en évidence non seulement un thème d'écriture lié précisément à son lieu d'origine mais encore exprimerait un mode insulaire d'appréhender les choses de la vie et de la mort, une « âme » en somme, pour aller vite, ainsi que Piero le résume lui-même, pour marquer à la fois l'originalité de l'œuvre et de son couronnement…

D'abord deux éléments anecdotiques sinon d'érudition pour éclairer la question évoquée d'emblée : le premier prix Goncourt fut décerné en 1903 pour son roman Force ennemie à un certain John-Antoine Nau, né en Californie et bourlingueur invétéré ce qui le conduisit à vivre quelques années en Corse, à Porto Vecchio où une rue porte d'ailleurs encore son nom. En 1905 c'est encore un grand voyageur Claude Farrère qui obtint le célèbre prix pour Les Civilisés, mais il convient de noter que cet écrivain, de son patronyme Frédéric-Charles Bargone, était quant à lui d'une famille d'authentiques marins corses de Bastia et l'on peut aussi noter par parenthèse qu'il fut même élu bien plus tard à l'Académie française en 1935. Ferrari est certes né à Paris en 1968 mais il est originaire de Fozzano où il passait régulièrement ses vacances en famille, avant de revenir s'installer en Corse, dès le début des années 1980, d'abord à Porto Vecchio puis à Ajaccio pour y enseigner la philosophie. Comme pour ses prédécesseurs, on peut dire qu'il aime voyager puisque il a fait comme enseignant un passage au lycée international d'Alger et est reparti cette année encore pour Abou Dhabi (Républiques arabes unies). Ses premières publications l'ont été aux éditions Albiana le plus productif des éditeurs de la région : il s'agit d'un recueil de nouvelles, Variétés de la mort (2001) et d'un roman Aleph zéro (2002) ; par ailleurs son amitié avec Marco Biancarelli l'a amené à traduire de ce dernier pour Albiana les œuvres d'expression corse Prighjuneri/Prisonnier (2001) et 51Pegasi (2004). Cette année on découvre Ferrari comme l'un des trois traducteurs du roman de son ami, Murtoriu, accepté aussi chez Actes Sud.

C'est en effet chez cette dynamique maison que Ferrari a trouvé la fenêtre majeure d'exposition de son travail narratif, puisque pas moins de quatre romans y ont précédé le Goncourt, construisant pierre après pierre une œuvre déjà considérable qui a pu être découverte et appréciée par de nombreux lecteurs avant même le couronnement de 2012 : Dans le secret (2007), Balco atlantico (2008), Un dieu un animal (2009), Où j'ai laissé mon âme (2010).

Prix du livre corse

Ce dernier titre a d'ailleurs été particulièrement remarqué en obtenant notamment le prix du roman France-Télévision mais on oublie souvent de signaler que le plus ancien jury littéraire de l'île lui avait également décerné son prix annuel du livre corse et le lui avait solennellement remis en août à Ghisoni en présence d'une nombreuse assistance. J'avais moi-même écrit à cette occasion une présentation élogieuse de l'ouvrage en soulignant la force de l'échange entre les deux principaux personnages à propos de la question de la torture de guerre qui y était centrale : « c'est leur dialogue, saisi directement ou rapporté au style indirect, décalé dans le temps et incluant intelligemment le débat de conscience éclairé parfois par le jugement a posteriori qui constitue la pièce maîtresse du roman : il en appelle à la morale ou

*Jacques Fusina est professeur émérite de l'université de Corse, poète d'expression corse et française.

à la philosophie, dans un raisonnement implacable mû par l'esprit autant que par le cœur, mais sans illusions ou vaines espérances. Il touche par la justesse du ton, sa force d'évidence, qui laisse le lecteur profondément ému et parfois quelque peu désemparé. »

Le thème du dernier roman de Ferrari porte quant à lui sur un café de village corse, repris par deux jeunes étudiants- Corse et Sarde, amis d'enfance-qui ont préféré à la prétendue vanité parisienne de l'étude philosophique, le projet de création d'une Thélème rurale où le sentimental et l'économique vivraient en parfaite harmonie, malgré le poids familial d'un passé d'échecs inévitables que symbolise l'histoire de l'aïeul du principal protagoniste et nonobstant le sermon que Saint-Augustin aurait prononcé à Hippone à propos de la mort de toute chose et même de la Rome éternelle. C'est sans doute moins le narratif concret et parfois outré de l'histoire au quotidien que les rapports entre des personnages qui se découvrent petit à petit dans leurs aspirations petitement humaines , les plans historiques entrecroisés qui renvoient à certains traits de l'histoire générale de l'île et à la vie ratée du grand-père, que l'échec pourtant annoncé et semblant surmonté du projet, qui sont le moteur tragique du roman.
L'ensemble porté par une écriture qui a trouvé son tempo et sa force expressive. L'allusion au Sermon d'Augustin, à vrai dire assez peu connu du plus grand nombre, ajoute ce piquant philosophique qui peut plaire dans les milieux littéraires d'aujourd'hui. Il y avait là un ensemble de qualités réunies qui eussent peut-être échappé à un jury de premier roman mais pas à qui sait mesurer et apprécier à sa juste valeur l'édification depuis plusieurs années d'une œuvre remarquable à plusieurs titres.

C'est peut-être aussi la raison pour laquelle la Corse, bien au-delà du seul public des lecteurs corses de Ferrari, a fêté particulièrement ce prix attribué à un écrivain modeste autant que talentueux qui a choisi le microcosme insulaire pour le traiter littérairement et le hisser ainsi à l'égal des grands sujets du roman contemporain. ■

Argentine
Les 500 bébés volés de la dictature

Un film écrit et réalisé par Alexandre Valenti

C'est peu dire que NDH a l'Argentine au cœur après avoir, dès ses origines, organisé 520 manifestations, chaque jeudi, devant l'ambassade de ce pays avec la participation de François Mitterrand, Catherine Deneuve, Yves Montand, Michel Foucault, Lionel Jospin, Bertrand Delanoë, Daniel Balavoine etc.... entre 1978 et 1984.

Trente ans après, les procès des auteurs des crimes de la dictature se poursuivent quand tous les autres pays victimes à la même époque des mêmes crimes contre l'humanité ont renoncé...

Grâce aux grands-mères de la Place de Mai, et aux tests ADN, nombre d'enfants volés par le régime déchu ont retrouvé leurs origines. Alexandre Valenti a réalisé un film sur la question sous le titre «Argentine, les 500 bébés volés de la dictature» qui a déjà reçu de nombreuses récompenses et que France 5 a diffusée.

Pour notre part, nous allons publier avant l'été, aux Editions du Cerf «Volver», avec nombre de photos. Un ouvrage qui rappellera l'action exemplaire que nous avons menée durant ces années de plomb et les liens tissés depuis entre NDH et ce pays. ■

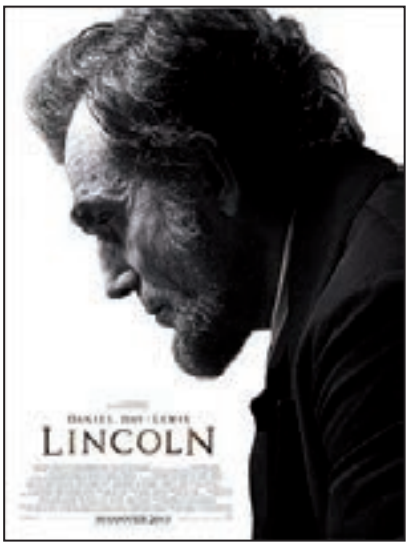

Lincoln

Le dernier film de Steven Spielberg

Il fallait s'y attendre…le dernier film de Spielberg a été encensé par la critique française. On pourrait reprendre la célèbre phrase de Montaigne parlant de son amitié avec La Boétie : « parce que c'était lui, parce que c'était moi». En effet, Spielberg est un excellent cinéaste et Lincoln, un Président, héros américain qu'il admire (comme nous d'ailleurs).
Mais est-ce que deux noms célèbres suffisent à faire un bon film ? Rien n'est moins sûr. On s'y ennuie un peu ; il accumule les longueurs.

Certes, il nous fait revisiter l'histoire américaine que beaucoup d'Européens ignorent, fascinés qu'ils sont par l'hégémonisme des Etats-Unis dont ils rêvent. Coup de projecteur sur la sécession du Sud raciste ; guerre qui fit plus de 700.000 morts ; manœuvres au Congrès d'Abraham Lincoln pour faire voter le 13ème amendement (celui qui abolit l'esclavage) avant la victoire militaire de l'Union- le nord-contre la Confédération- le Sud etc.

Heureusement, Daniel Day-Lewis dans le rôle de Lincoln sauve l'entreprise. Il faudra attendre plusieurs années pour que le temps (et non la publicité) dise si ce film était un grand film. Lincoln lui sera toujours grand. ■

Alceste à bicyclette

Un film de Philippe Le Gay

Y a-t-il film plus touchant, plus drôle sans avoir besoin d'un budget énorme, de coups de feu dans tous les coins toutes les cinq minutes, comme un film ou téléfilm américain qu'*Alceste à bicyclette* ?

Lambert Wilson vient à l'île de Ré voir un copain artiste retiré du milieu et qui vit comme un misanthrope pour le convaincre de revenir sur scène. Pour les amoureux de l'île de Ré, c'est, au-delà du jeu d'acteurs, l'occasion de revisiter l'île, le clocher d'Ars, les marais, les longues balades à vélo, les petits restaurants…

Un vrai bijou. Hélas, on nous annonce par avance qu'il ne sera pas longtemps à l'écran pour cause de faiblesse de budget. Dommage car Fabrice Luchini est génial comme à son habitude. ■

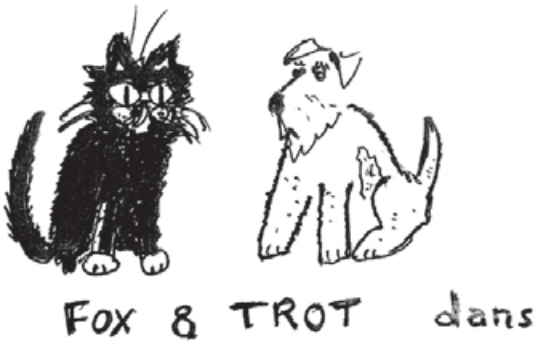

Les Brèves de Pol et Mique

Droits de l'Homme
Louis XVI a écrit au dessus de sa signature de la Déclaration des droits de l'Homme « accepté pour être exécuté ». C'est bien la preuve qu'il avait perdu la tête.

Ile flottante
L'île de Ré glisse. On le savait déjà. Voila pourquoi, sur la carte géographique des desserts on écrit toujours « île flottante ».

Pax romana
Le Vatican est opposé au mariage pour tous. Il propose désormais le P.A.C.S. romana après s'y être longtemps opposé.

Guêpier
Les gays prennent leur pied ce qui en gène plus d'un, fondamentalement anti-homos. Mais qu'ils prennent garde car dans les guêpiers, ça pique.

Jésus recrucifié
C'est ce qui l'attend de la part des islamistes car ils ne lui pardonneront jamais, lors des noces de Cana, en Galilée, d'avoir transformé l'eau en vin. Heureusement il n'a pas transformé, lui, le cheval en bœuf. Quoique le bœuf est-il hallal pour les beaufs ?

Révolte fiscale
Les contribuables français se plaignent d'être « taillables et corvéables » à Bercy. Qu'ils ne se plaignent pas.Ils auraient pu avoir Vincent Payons

Demoiselles de Rochefort
Par décision administrative, il y a un an, le terme « Mademoiselle » a disparu en France.
Aussi, si vous n'avez que 10 ans vous êtes forcément « madame ». Une exception : à Rochefort où il y aura toujours les Demoiselles, ce qui est mieux que « Les filles de la Rochelle ».

Cochon qui s'en dédie
dit-on, Strauss-Kahn a obtenu la censure du livre de Marcela Iacub où son nom n'est jamais cité : « Belle et bête » dans lequel elle compare l'homme et le cochon. Encore un coup bas des islamistes ? Mais ils sont partout...

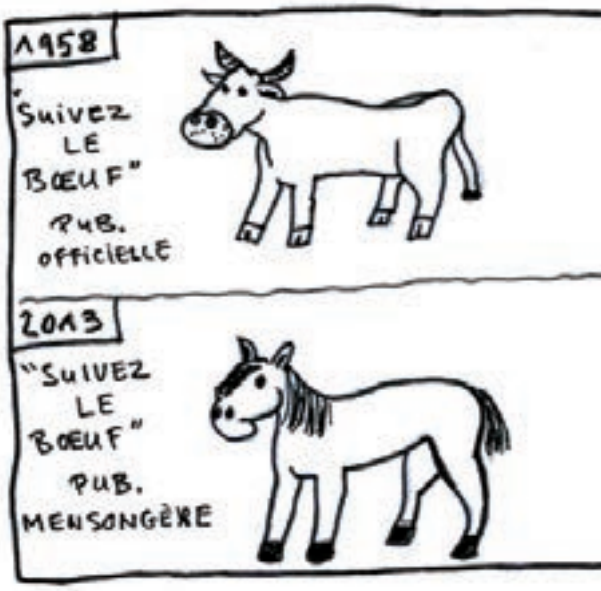

Nouveaux Droits de l'Homme

ADHÉRER À NDH

à retourner à :
Nouveaux Droits de l'Homme
-14, Cité Vaneau 75007 Paris -
Tél.: 01.47.53.78.78 - Fax : 01.45.56.07.06
ndh-ong@wanadoo.fr
www.ndh-france.org

M. Mme ..... **Prénom** .....

Adresse .....

Tél.: .....

demande mon inscription et joins le montant de ma cotisation annuelle :

60 € et 30 € (étudiants, réfugiés, chômeurs)

A ..... **le**..... **Signature :**

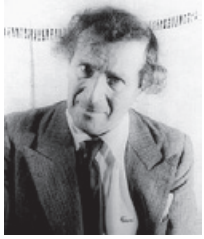

Chagall, entre guerre et paix

Une exposition au Musée du Luxembourg jusqu'en juillet

Il y avait dix ans qu'aucune exposition avait été consacrée à Marc Chagall, célèbre peintre né à Vitebsk en 1887, mort à Saint-Paul -de-Vence en 1985. Tout le monde connaît Chagall, son œuvre. Mais qui peut vraiment percer les mystères de cet artiste qui a vécu la révolution russe et les deux guerres mondiales.

Raison de plus pour revisiter ses toiles emplies de tristesse neigeuse, de personnages (animaux et humains étranges), de paysages slaves sombres…
L'œuvre est un tantinet «religieuse» d'autant que l'homme voyait dans la religion une orientation vers l'amour et la paix, comme il l'a dit lui-même. Il n'est pas sûr qu'il ait eu raison en cela. Mais juge-t-on une œuvre à l'aune de la raison ? ■

Les Femmes contre l'intégrisme

Maryam Radjavi

Jean-Claude Gawsewitch éditions

Pourquoi cacher que la Présidente du Conseil National de la Résistance iranienne est une amie aux cotés de laquelle nous luttons pour la démocratie en Iran ? Mais jamais nous ne l'avions entendue aussi radicale que dans l'ouvrage qu'elle vient de publier sous le titre «Les femmes contre l'intégrisme»…

Les barbus vont faire une crise cardiaque. Preuve qu'il n'est pas besoin d'être «terroristes» pour mener avec succès le combat des idées dont la liberté, l'égalité sont les phares les plus avancés dans les ténèbres de l'enfer islamiste. ■

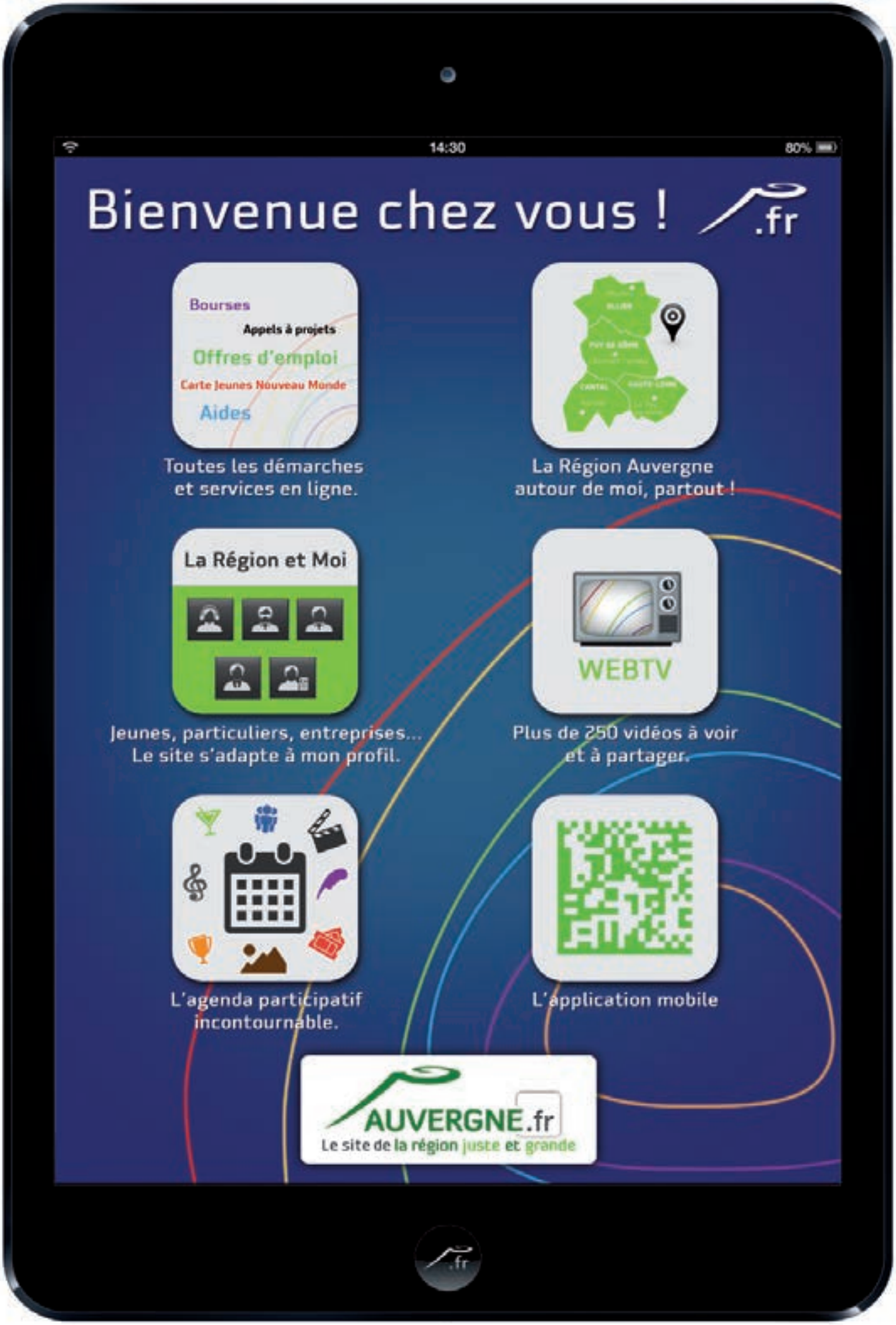
14:30
80%
Bienvenue chez vous !
.fr
Bourses
Appels à projets
Offres d'emploi
Carte Jeunes Nouveau Monde
Aides
Toutes les démarches
et services en ligne.
La Région Auvergne
autour de moi, partout !
La Région et Moi
Jeunes, particuliers, entreprises...
Le site s'adapte à mon profil.
WEBTV
Plus de 250 vidéos à voir
et à partager.
L'agenda participatif
incontournable.
L'application mobile
AUVERGNE.fr
Le site de la région juste et grande

Le Monde by Air France.

Avec KLM et nos partenaires SkyTeam, nous vous proposons l'un des réseaux les plus vastes au monde, vous permettant de profiter de plus de 1000 destinations.

AIRFRANCE

FAIRE DU CIEL LE PLUS BEL ENDROIT DE LA TERRE

AIRFRANCE KLM